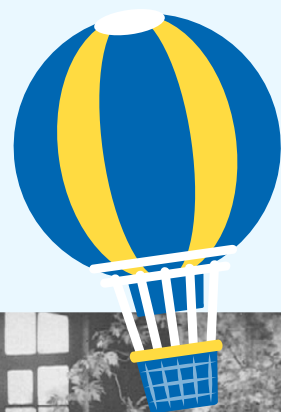




Clessé

BULLETIN MUNICIPAL 2026



« L'école est un lieu qui nous rassemble »



VIE MUNICIPALE	1-9
VIE SCOLAIRE	10
VIE ASSOCIATIVE	11-20
VIE COMMUNAUTAIRE	21
ZOOM SUR ...	22 - 25
VIE LOCALE	26-29
VIE PRATIQUE	30-40

Rédaction : Commission communication
Création et impression :



Ce bulletin 2026 arrive dans vos boîtes aux lettres au terme d'un mandat municipal de 6 ans. La commission communication actuelle a donc œuvré pour la dernière fois à l'élaboration de ce numéro riche en informations et je les en remercie.

Au gré de votre lecture, vous découvrirez tout ce qui fait la force de notre commune ... Quelques pages sont consacrées exclusivement à notre école publique. Faut-il le rappeler ? Non seulement elle est un pilier de la république, elle est aussi le cœur battant de notre commune, un lieu où se nouent des amitiés, où se construisent les souvenirs communs.

En fin d'année, vous l'avez certainement lu, elle a fait parler d'elle au sein de nos journaux locaux ou sur les réseaux sociaux. Malheureusement, pas en termes très flatteurs ... La violence ou le harcèlement sont absolument inadmissibles au sein de notre école, de toutes les écoles. Mais il ne faut pas oublier une chose importante : quelles que soient les raisons de ces violences, les auteurs ou les victimes ne sont que des enfants. Pas des adolescents, seulement des enfants qui ont entre 3 et 11 ans ! Il revient à nous, adultes (famille, enseignants, municipalité, encadrants, etc.) de veiller à ce que la violence ne s'installe pas. Notre devoir est de leur apprendre à vivre ensemble dans la tolérance et savoir raison garder pour ne pas envenimer les choses.

«L'école est un lieu qui nous rassemble», c'est la légende des photos de la couverture et elle n'a pas été choisie au hasard. Quelles que soient les générations ou les époques, notre passage à l'école nous a forgés et a fait de nous les adultes que nous sommes aujourd'hui. Encadrons et protégeons nos enfants, ce sont eux qui vont construire le monde de demain.

Christine SOULARD



BUDGET PRÉVISIONNEL 2025*



SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	201 923€	Produits des services (cantine, pêche ...)	47 850€
Charges de personnel	349 200€	Impôts et taxes	397 001€
Charges financières	14 173€	Remboursement charges de personnel	17 000€
Autres dépenses	84 859€	Dotations, participations	168 587€
Dotation aux amortissements	5 388€	Autres recettes (locations, remb assur ...)	47 211€
Virement section d'investissement	174 000€	Excédent 2024	151 894€
TOTAL DÉPENSES	829 543€	TOTAL RECETTES	829 543€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Solde d'exécution 2024	33 602€	Excédent capitalisé	169 473€
Grosses réparations bâtiments	39 500€		
Travaux de voirie	52 157€	Subventions attendues	223 319€
Acquisitions matériel	24 146€	FCTVA (2024)	25 632€
Aménagement du cimetière	19 012€	Vente immobilière	88 500€
Aménagement cadre de vie	7 118€	Amortissement	5 388€
Défense incendie	27 296€	Emprunt LMT	50 000€
Rénovation Espace Carmin	317 071€	Emprunt relais	70 000€
Aménagement sécurité routière	15 000€		
City-stade	95 783€		
Divers	79 000€		
Remboursements d'emprunts	90 872€		
Immobilisations	5 755€	Virement reçu section de fonctionnement	174 000€
TOTAL DÉPENSES	806 312€	TOTAL RECETTES	806 312€

* voté au budget supplémentaire en octobre 2025

TAUX D'IMPOSITION

Lors de sa séance du 10 avril 2025, le conseil a voté les taux d'imposition suivants :

- Taxe foncière bâti (TFB) : 32,77 %
 - Taxe foncière non bâti (TFNB) : 43,80 %
 - Taxe d'habitation (TH et THLV) : 11,60 %
- La taxe d'habitation reste due pour les résidences secondaires et les logements vacants.

COMMISSION FINANCES :

Responsable :
Christine SOULARD

Membres élus :
Jean-Marie BIRTÈGUE
Nadia BLANCHARD
Mickaël AIGUILLON
Dominique LIAULT

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Clessé se réunit une fois par mois. Les réunions ont lieu en principe le dernier jeudi du mois. Les dates peuvent être modifiées selon les impératifs liés aux agendas réglementaires ou personnels.

COMMUNICATION

Nouveauté : Suivez l'actualité de notre commune sur Instagram. Retrouvez-nous dès maintenant sur [mairie_clesse_79](#)

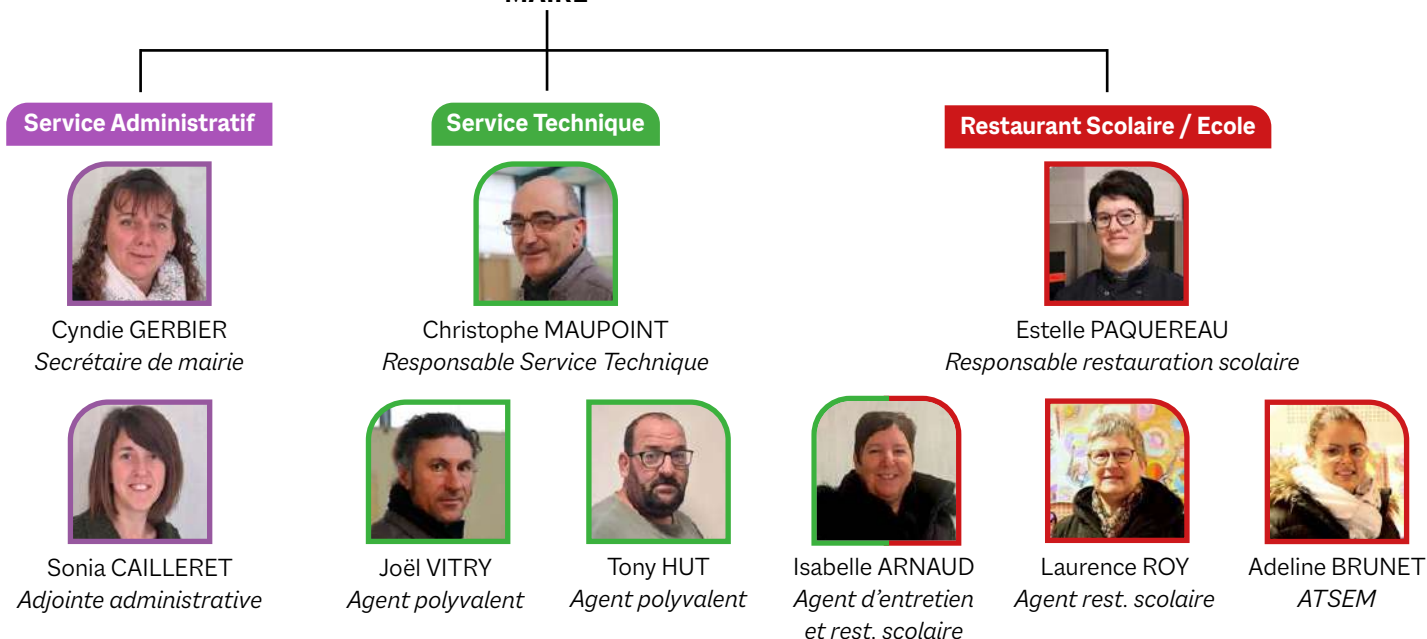


PERSONNEL COMMUNAL

Depuis le 1^{er} septembre 2025, Laurence METAY a quitté ses fonctions de secrétaire générale de mairie. C'est Cyndie GERBIER qui occupe cette fonction désormais. Elle est secondée par Sonia CAILLERET qui a rejoint l'équipe à la mi-septembre. Pour 10h par semaine, son rôle sera principalement de gérer les locations de salles, l'état-civil, les autorisations d'urbanisme, le site internet et les réseaux sociaux.

Équipe municipale :

MAIRE



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales en France.

Pour rappel, l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les personnes suivantes :

- Un Français de 18 ans, s'il a fait la démarche de recensement à 16 ans
- Une personne devenue française depuis 2019

Nouveauté pour les communes de moins de 1000 habitants :

Le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1000 habitants visant à l'harmoniser par application de la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025. Le scrutin majoritaire plurinominal est abandonné au profit du scrutin de liste paritaire proportionnel. Les listes devront donc être paritaires et respecter une alternance femme/homme ou homme/femme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.

Dès lors, RAYER le nom d'un CANDIDAT n'est PLUS POSSIBLE, sous peine de nullité de votre bulletin de vote.

La liste des candidats est acceptée en Préfecture même si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins de que l'effectif prévu par la loi, à savoir :

moins de 100 habitants	effectif légal = 7	toléré = 5
de 100 à 499 habitants	effectif légal = 11	toléré = 9
de 500 à 1000 habitants	effectif légal = 15	toléré = 13



Le nouveau conseil municipal sera donc réputé complet, même s'il comporte 1 ou 2 candidats en moins que l'effectif légal.

Et comme pour les communes de plus de 1000 habitants, les listes déposées pourront aussi comporter jusqu'à deux candidats supplémentaires par rapport au nombre de sièges à pourvoir, de manière à permettre le remplacement d'un conseiller municipal élu sur cette liste en cas de vacance.

Liste paritaire ?

Si le 1^{er} de la liste est un homme, le 2^{ème} est une femme, le 3^{ème} un homme, etc.

Si le 1^{er} de la liste est une femme, le 2^{ème} est un homme, le 3^{ème} une femme, etc.

Ce principe s'appliquera aussi à l'élection des adjoints : si le 1^{er} est une femme, le 2^{ème} est un homme, le 3^{ème} une femme, etc. Et inversement !

En revanche, rien n'interdit d'avoir un maire et un premier adjoint de même sexe !

Alors n'oubliez pas, le panachage, c'est fini !
POUR QUE VOTRE VOTE COMPTE AUX PROCHAINES MUNICIPALES, VOTEZ UNE LISTE SANS APPORTER DE MODIFICATION.

APICITÉ

Notre commune poursuit son engagement en faveur de la biodiversité et de la protection des pollinisateurs. La 2^{ème} Abeille obtenue en 2024 dans le cadre du label Apicité est un encouragement à continuer dans cette voie.

Pour rappel, ce label, décerné par l'Union Nationale de l'Apiculture Française, distingue les collectivités qui agissent concrètement pour préserver les abeilles et autres pollinisateurs sauvages (réduction des pesticides, espaces fleuris, sensibilisation ...).



Chacun peut y contribuer, notamment en limitant l'usage des pesticides, en plantant des fleurs mellifères ou en laissant des zones sauvages dans son jardin.

Merci à tous pour votre participation à cette démarche collective et durable.

Continuons à protéger nos pollinisateurs !

COMMISSION CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT :

Responsable :

Nadia BLANCHARD

Membres élus :

Christine ROCHER

Eloïse GERMAIN

Sébastien QUINAULT

Membres :

Dominique GUICHET

Delphine BOISSINOT

Jean-Luc BOURREAU

RUCHER COMMUNAL

L'année 2025 n'a pas été facile pour notre rucher communal. Malgré tous les soins apportés aux abeilles par nos apiculteurs bénévoles impliqués, la saison a été marquée par des conditions difficiles.

Lors de la récolte de printemps, 8 kg de miel ont été récupérés. Malheureusement, aucune récolte n'a pu être faite à l'automne. Les colonies ont souffert tout au long de l'été, notamment à cause de la pression grandissante des frelons asiatiques, de plus en plus présents sur notre territoire.

Ce prédateur redoutable affaiblit fortement les ruches en s'attaquant directement aux abeilles, perturbant ainsi leur activité et leur capacité à constituer des réserves pour l'hiver. Malgré ces difficultés, le rucher reste un projet important pour la commune, à la fois pour la biodiversité et pour la sensibilisation du public à la protection des pollinisateurs. Nous espérons une année 2026 plus clémente et restons mobilisés pour protéger nos abeilles.



LOTISSEMENT DE VIOLINE

Depuis 13 ans la commune possède un lotissement de 24 parcelles qui est aujourd'hui occupé à 50%. Nous pouvons observer depuis quelque temps une faible attractivité de celui-ci, ce qui n'encourage pas de nouvelles constructions. La voirie subit des dégradations au fil du temps.

De ce fait, une commission de l'équipe municipale étudie l'aménagement paysager du futur quartier de Violine avec l'aide d'un bureau d'étude VRD (Voiries et Réseaux Divers) et paysager en consultant les riverains sur leur espace de vie. Cette démarche se déroulera en deux étapes :

- en cette fin de mandat, construction du projet d'aménagement du lotissement en tenant compte des éléments requis par la municipalité et les riverains et recherche d'aides financières.
- au prochain mandat, consultation auprès des entreprises pour mettre en œuvre ce futur quartier.

Après tous ces efforts, le milieu de vie de ce quartier sera plus attractif et dynamique pour l'ensemble des riverains et des futurs habitants.



RECHERCHE D'ESSAIMS

Les frelons asiatiques ont fortement touché nos ruchers, entraînant la disparition de plusieurs essaims.

Nos apiculteurs recherchent activement de nouveaux essaims d'abeilles : si vous en voyez, merci de les contacter rapidement.

Jean Luc : 06 88 49 10 29 / Robert : 07 71 15 73 53

Les essaims dans les cheminées ne sont pas récupérables.

COMPOSTAGE COLLECTIF

Le samedi 30 mars, une dizaine de participants ont pris part à la Rando Compost, une balade originale à travers la commune, organisée par l'Agglo2B.

Accompagnés d'une intervenante spécialisée, les randonneurs ont pu découvrir ou redécouvrir les différents composteurs collectifs installés sur la commune. L'occasion d'échanger autour des bonnes pratiques, de poser des questions concrètes et de repartir avec des trucs et astuces pour un compostage réussi au quotidien.

Pour rappel, la commune dispose de 9 points de compostage collectif et des bio-seaux sont disponibles en mairie.
(Liste des lieux des composteurs en page 30).



NOUVELLE GESTION DES ACCOTEMENTS ET HAIES

Conformément aux nouvelles réglementations, la commune a adopté une nouvelle politique concernant la gestion des haies et des accotements sur nos routes et chemins communaux.

Nous avons lancé plusieurs expérimentations sur certains tronçons de routes (la Couture, les Pazotières, la Lande, la route rejoignant les Freaux à la route de Féner, la route de St Benoît au château d'eau), afin d'évaluer l'impact de cette nouvelle gestion sur la visibilité et la sécurité routière.

À ce jour, les résultats ne sont pas encore pleinement concluants, ce qui nous pousse à poursuivre nos recherches pour trouver la solution la mieux adaptée, conciliant protection de la nature et la sécurité des riverains, des automobilistes et des randonneurs. De nouveaux tests seront réalisés au cours de l'année 2026. N'hésitez pas à nous partager vos remarques constructives afin d'évoluer ensemble sur cette thématique.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le mois de juin a été marqué par la visite du jury départemental du label « Villes et Villages Fleuris ».

Dans le cadre de cette démarche de valorisation du cadre de vie, le jury est venu évaluer nos actions de ces dernières années en matière de fleurissement, d'aménagement paysager, de développement durable et de mise en valeur du patrimoine.

Il a aussi pu constater l'engagement de la commune en faveur de la biodiversité : tontes différenciées, zones fleuries, fauche raisonnée, panneaux d'informations ... Autant d'actions qui favorisent la faune et la flore tout en respectant l'environnement. Le verdict du jury a été rendu, nous conservons 2 fleurs. Nous continuons à faire vivre la nature et le bien être au cœur de notre village.

Prochaine visite dans 5 ans.



Membres du Jury de «Villes et Villages Fleuris»

COMMISSION VOIRIE :

Responsable :

Dominique LIAULT

Membres élus :

Mickaël AIGUILLON

Sébastien PLAUD

Yannick BOIZUMEAU

Jacques PÉROCHON

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Le balayage des trottoirs se fera sur la commune aux dates suivantes :

- 10 février
- 21 avril
- 16 juin
- 4 août
- 22 octobre
- 8 décembre



AMÉNAGEMENTS ROUTIERS SUR LES ROUTES DE MONCOUTANT ET DE BOISMÉ

La commune met en place de nouveaux aménagements de sécurité sur les routes D19 et D139. Ces dispositifs ont pour objectif principal de ralentir la vitesse des véhicules afin de garantir la tranquillité des riverains et la sécurité de tous mais également libérer les trottoirs réservés aux piétons.

Parmi les mesures prises, on compte l'installation de zones de stationnement sur la route créant une circulation alternée ainsi que la mise en place de marquage routier et un passage en zone à 30.

La zone du garage automobile reste une zone tendue due à la vitesse excessive de certains malgré les zones de ralentissement mises en place. Un plateau surélevé sera donc installé au printemps en complément des aménagements.

Pour rappel, l'entrée d'agglomération route de Moncoutant a été déplacée au niveau de la Cavac, aussi le 50 km/h est de mise dès cette zone.

Nous invitons tous les usagers à respecter ces nouvelles dispositions pour contribuer à une circulation plus apaisée dans notre commune.



VOIRIE

Différents travaux ont été effectués cette année sur les réseaux de voirie :

- consolidation du pont de pierre du Prizard et mise en sécurité de la main courante : 669,21€ ;
- curage de fossés à la Lande neuve, la Roche ainsi que dans le chemin Gabolia : 1879,39€ ;
- réalisation du PATA (goudronnage) : 15 480€.

D'autres actions d'entretiens réguliers sont réalisées par des prestataires extérieurs, comme le balayage par l'entreprise Bodin-Assainissement (1434€ HT), l'entretien des haies par l'entreprise Rali-Mat (9438,75€ HT) ainsi que par nos agents que nous remercions pour leur engagement au quotidien.

Des devis sont en cours pour des réfections de portions de routes fortement dégradées aux Pazotières, aux Fréaux et à la Fortinière. Ces travaux devraient être réalisés courant 2026.



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Durant l'été, la commune a une nouvelle fois mis en place le dispositif "Argent de poche", permettant à des jeunes habitants de 15 à 17 ans de s'impliquer dans la vie locale tout en percevant une petite rémunération pour leur engagement.

→ Quatre jeunes de la commune ont pris part à l'opération :

- Rose BLANCHARD
- Dorian GIRARD
- Cyrielle CABANAC
- Naya LARGEAU

→ Budget communal :

- 39 demi-journées de travail effectuées au total.
- Chaque demi-journée était rémunérée 15 €.
- Ce qui représente un budget global de 585 €.

→ Les jeunes ont contribué à l'entretien et à l'embellissement du cadre communal à travers différentes tâches :

- Nettoyage des locaux de l'école.
- Peinture du mobilier urbain.
- Entretien des massifs et des espaces verts.

→ Objectifs du dispositif :

- Offrir aux jeunes une première expérience d'activité au service de la collectivité.
- Les sensibiliser à la valeur du travail et à la vie en communauté.
- Favoriser leur implication citoyenne dans la commune.



COMMISSION CIMETIÈRE :

Responsable :

Nadia BLANCHARD

Membres élus :

Carine BLANCHARD
Jacques PÉROCHON
Myriam GERMAIN
Danielle GUIGNARD

CIMETIÈRE

La commune, en collaboration avec le Souvenir Français, a récemment installé de nouvelles croix (fournies par l'association) dans le carré militaire du cimetière.

Cette action s'inscrit dans la mission essentielle de l'association : entretenir la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France et veiller à la préservation de leur sépulture.

Dans le cadre de l'entretien régulier des espaces communaux, le portail d'entrée du

cimetière a été repeint pour un montant de 1247 €. Cette remise en état permet de préserver le patrimoine communal et d'offrir un accueil plus soigné au cimetière.

Un nouveau columbarium a été installé pour un montant de 4219€.

L'enherbement du cimetière est désormais terminé et le cimetière naturel prêt à être utilisé.



CCAS :

Présidente :

Christine SOULARD

Responsable :

Dominique LIAULT

Membres élus :

Christine ROCHER
Myriam GERMAIN
Danielle GUIGNARD

Membres :

Nathalie POUET
Marie-Thérèse RIX-GEAY
Jérôme DECOUST
Roger LEMAY

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Notre CCAS continue ses actions sociales auprès de notre population en difficultés passagères. Il intervient en cas de problèmes financiers, familiaux ou d'handicap. En fonction des dossiers présentés par l'assistante sociale et après étude de la commission du CCAS, une aide peut être accordée.

Il gère aussi 8 logements adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite dans le quartier des 3 Puits.

Enfin le 11 novembre nous avons organisé un repas animé pour les plus de 65 ans. Cette année encore, nous étions une petite centaine pour partager ce moment convivial. Remercions les membres du

CCAS et du Conseil municipal pour leur aide précieuse au service.



DECI (DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE)

La mise en sécurité incendie de notre commune se poursuit. Une réserve de 120 m³ a été posée pour la protection des villages de la Coupe et de Bonne-Fontaine. Trois autres projets sont bien avancés pour les villages de la Bonnelière, les Colombelles et le Quarteron-Les Bruyères. La mise à disposition de terrain par les propriétaires pour ces emplacements de réserves incendie est parfois complexe. Avec ces derniers, la commune essaye de trouver le meilleur compromis pour la sécurité des citoyens et de minimiser la gêne occasionnée.



COMMISSION DECI :

Responsable :

Dominique LIAULT

Membres élus :

Jean-Marie BIRTÈGUE
Mickaël AIGUILLON
Yannick BOIZUMEAU
Sébastien QUINAULT

**COMMISSION
PLAN D'EAU :**

Responsable :

Dominique LIAULT

Membres élus :

Mickaël AIGUILLON
Sébastien PLAUD
Sébastien QUINAULT
Danielle GUIGNARD

Membres :

Gabriel MARQUIS
David VOUHÉ
Lionel POYAU
Claudy FREMONDEAU
Jérôme ROUGER

PLAN D'EAU

La saison de pêche s'est terminée début novembre. Notre résultat financier reste stable. Les pêcheurs semblent satisfaits de leur saison malgré des prises plus faibles lors de la période estivale.

Du côté de nos contrôleurs, nos 2 dernières recrues, Lionel et Claudy sont venus renforcer notre équipe en

2025 et seront accompagnés en 2026 d'un nouveau contrôleur, Jérôme. Nous remercions chaleureusement Jean-Marie pour toutes ces années passées en tant que contrôleur de pêche, et espérons le retrouver au bord de notre plan d'eau à taquiner le poisson.



COMMISSION PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE :

Responsable :

Nadia BLANCHARD

Membres élus :

Sébastien PLAUD

Eloïse GERMAIN

Sébastien QUINAULT

Danielle GUIGNARD

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire accueille chaque jour les enfants de l'école pour un moment de partage et de gourmandise.

Les repas, préparés « maison », privilégient les produits frais et de saison, issus autant que possible de producteurs locaux. Une attention particulière est portée à l'équilibre alimentaire et à la lutte contre le gaspillage. L'équipe de restauration met tout en œuvre pour proposer des menus variés et adaptés aux besoins des enfants, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Cette année, 74 enfants déjeunent à la cantine chaque midi.



RELAIS PETITE ENFANCE

Animé par Noémie ALBERT, éducatrice de jeunes enfants, le relais petite enfance, mis en place par l'Agglo2B accueille les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent.

Les séances se déroulent dans la salle périscolaire le mardi de 9h30 à 11h30, selon un planning défini. Les prochaines séances : 24 février / 10 mars / 24 mars / 21 avril.

Cet espace convivial permet aux assistantes maternelles de se rencontrer, de partager leurs expériences et de bénéficier de conseils professionnels. Il propose des activités ludiques et éducatives aux enfants favorisant leur développement et leur éveil.

Le Relais Petite Enfance peut également accompagner les parents dans leur recherche de mode de garde.

Pour s'inscrire ou pour plus d'informations, contacter l'animatrice au 06 24 24 40 59.



ÉCOLE

80 enfants ont fait leur rentrée en septembre dans les quatre classes de l'école, pour une nouvelle année riche en apprentissages et en projets.

Au cours de l'année 2025, l'école a connu quelques changements :

- Adeline (ATSEM), qui a eu un bébé, a été remplacé par Elisa quelques mois avant de faire son retour.
- Des travaux ont été réalisés dans la salle des enseignantes, grâce à la collaboration entre l'Association des Parents d'Élèves et la

commune proposant désormais un espace plus agréable et fonctionnel pour l'équipe éducative.

- Le départ de Laurence ROY de son poste d'ATSEM, classe GS/CP à la fin de l'année scolaire en juillet.
- Depuis juillet 2025, il est interdit de fumer aux abords de l'école.



ÉCOLE DE VIOLINE

Cette année, l'école de Violine accueille 80 élèves, répartis en quatre classes :

TPS - PS - MS	GS - CP	CE1 - CE2	CM1 - CM2
17 élèves	22 élèves	24 élèves	17 élèves
Valérie HURY	Isabelle GAILLARD (Directrice) Johanne RODA (Décharge de direction le vendredi)	Audrey GATARD	Julie JENOT

Adeline BRUNET accompagne l'équipe enseignante en tant qu'ATSEM en maternelle et Maude WAGON comme AESH pour un élève de maternelle.

Le thème pédagogique de cette année, commun aux quatre classes, est l'art et la culture. Pour débiter ce projet l'ensemble des élèves de l'école est allé le jeudi 25 septembre au château d'Oiron. Au programme de cette journée : visite guidée du château et atelier pédagogique.

D'autres activités sont également programmées, certaines ayant déjà été réalisées : l'école dehors, des ateliers cuisine, la matinée

du goût sur le thème de l'art, spectacle avec Scènes de Territoire, la Grande Lessive, le 100^{ème} jour d'école, rencontres USEP, visite d'un musée, activité à la bibliothèque de la Chapelle St Laurent... ainsi qu'un « grand » projet en fin d'année sur le thème de la danse et du chant qui sera présenté à la fête de l'école. Vous pouvez retrouver les différentes activités, sorties, actualités de l'école sur le site à l'adresse suivante : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/clesse/>

Toute l'équipe pédagogique remercie vivement l'association des parents d'élèves ainsi que la municipalité pour leur investissement et leur soutien dans les différents projets.



CALENDRIER SCOLAIRE 2026 - ZONE A	
Vacances d'hiver	07/02/2026 au 22/02/2026
Vacances de printemps	04/04/2026 au 19/04/2026
Pont de l'ascension	14/05/2026 au 17/05/2026
Vacances d'été	04/07/2026 au 31/08/2026
Rentrée scolaire	01/09/2026
Vacances de la Toussaint	17/10/2026 au 01/11/2026
Vacances de Noël	19/12/2026 au 03/01/2027



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves (APE) est fière de s'être mobilisée, cette année encore, pour soutenir la vie de notre école avec de nombreux projets !

Tout au long de la période scolaire 2024-2025, notre association a organisé plusieurs actions, comme ses ventes de saucissons, chocolats, sapins de Noël, pizzas ... Mais aussi l'organisation de son incontournable fête de Noël, accompagnée d'un spectacle de magie, et bien évidemment sa fête d'école, pour clôturer l'année.

Grâce aux bénéfices des actions menées pendant cette année, nous pouvons atteindre notre objectif, qui reste toujours le même : soutenir la vie de notre école, soutenir les projets éducatifs et pédagogiques, mais aussi veiller au bien-être des enseignantes.

C'est pourquoi, nous avons participé aux financements des voyages scolaires pour les classes de GS au CM2 pour une journée au Vendée Globe, et pour les classes de TPS au MS pour une journée au zoo de Mervent. Nous avons également investi dans l'achat d'une table de ping-pong, et avons accordé une subvention à l'équipe enseignante pour l'achat de matériel sportif destiné aux cours de récréation.

Mais cette année, nous avons eu encore une belle idée avec notre équipe dynamique : la rénovation complète de la salle des maîtresses. Certains parents se sont donc mobilisés pour rafraîchir et aménager cette pièce. L'équipe enseignante a trouvé, au retour des grandes vacances, une salle plus agréable, plus moderne et beaucoup plus lumineuse, pour leur plus grand bonheur. Elles peuvent ainsi profiter de ce bel espace pour travailler, déjeuner, et recevoir le public. Ces travaux ont été financés avec l'aide de la municipalité, notamment pour l'achat de certains matériaux.

Nous remercions chaleureusement toutes les familles et bénévoles qui s'investissent aux côtés de l'association. L'APE remercie également la municipalité, ainsi que les enseignantes.

**L'APE prépare déjà les prochains rendez-vous pour 2026 ...
Rejoindre l'association, c'est participer à la vie de l'école et offrir de belles expériences à nos enfants.**

Pour plus d'informations ou pour nous rejoindre :

Facebook : APE VIOLINE

Mail : ape.violine@gmail.com



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes continue d'animer la commune et a mis en place différentes fêtes en 2025. Voici un petit aperçu de ce qui s'est passé :



CLESSÉ en Jeu

La deuxième édition s'est déroulée le 15 mars 2025. Comme l'année précédente, de nombreux jeux (jeux de société d'hier et d'aujourd'hui, jeux d'ambiance, cornhole, palet d'intérieur, espace petite enfance...) attendaient les petits et les grands dès l'après-midi et ce jusque dans la soirée, pour s'amuser entre amis ou en famille dans la bonne humeur.

Pour permettre aux personnes de découvrir des jeux ou de jouer à plusieurs, des animations autour de certains jeux ont été proposées, comme le tak-tik qui a rassemblé de nombreux participants.

La vente de crêpes et de croque-monsieur a satisfait les gourmands et permis aux joueurs aguerris de continuer de profiter de cette belle soirée de détente et de partage !

CLESSÉ en Rose

La soirée fouées a de nouveau été un franc succès cette année !

Cette soirée type « diner-dansant » a conservé sa restauration atypique en proposant aux personnes de garnir ses fouées avec des préparations dont certaines différentes de l'année passée.

Le petit plus de la soirée : Un feu d'artifice a été tiré dans le bourg de la commune pour ajouter des couleurs à cet événement festif, animé par Studio night.

Pour rappel, cette manifestation avait pour but de récolter des fonds pour l'association « Les Seins'glées » de Moncoutant-sur-Sèvre qui œuvre pour accompagner les malades du cancer du sein.

Grâce aux participants, une belle somme de 884€ a pu leur être versée.



Les membres du comité se sont réunis en novembre dernier pour l'assemblée générale, où le bilan de l'année a été fait, ainsi que l'élection du bureau. Les projets 2026 ont aussi été discutés et vous pouvez noter dans vos agendas les dates des fêtes suivantes :

- **CLESSÉ en Jeu** qui aura lieu cette année le samedi 21 mars. Venez découvrir de nouveaux jeux ou jouer à ceux que vous appréciez en famille et entre amis. Ambiance ludique garantie !

- **CLESSÉ en Musique**. La date vous la connaissez car c'est toujours le 21 juin ! En 2026, c'est un dimanche, nous allons donc envisager une animation musicale plus tôt qu'habituellement pour en profiter pleinement !

- **CLESSÉ en Rando** se remet en chemin, pour une matinée de marche le dimanche 20 septembre. Nous espérons que la météo prendra part à la manifestation pour que les différents circuits proposés soient empruntés par un maximum de personnes : des plus aguerris aux jeunes enfants, aux familles et aux poussettes.

CLESSÉ en Musique

Du beau temps, un 21 juin qui tombe un samedi, tout était réuni pour profiter d'une belle fête de la musique ! Et cela s'est concrétisé avec de nombreux participants.

Ils ont pu profiter des différentes scènes : Tout d'abord la chorale de Clessé en intérieur pour bénéficier d'un meilleur effet sonore, puis la banda de Boismé a pris le relais en déambulant sur tout le site. La fin de soirée a été animée par « la Clé des champs » en extérieur et « DJ Pro Sono N-C » a mis l'ambiance dans la salle pour clôturer cette belle soirée musicale.

L'ensemble du site était aménagé avec des tables, bancs, mange-debout ... différents espaces pour se poser en famille ou entre amis, profiter des animations, trinquer et se restaurer avec les trois food-trucks présents sur place.

Petite ombre de la soirée : le feu d'artifice qui n'a pas été tiré en raison des risques incendie de la période. Mais, nous sommes tous d'accord pour dire qu'il était plus raisonnable de mettre le feu sur la piste de danse plutôt que dans les champs ou habitations des environs !



CLESSÉ en Rando

Plus de gouttes que de marcheurs... mais la pluie du 14 septembre 2025 n'a cependant pas arrêté les soixante-neuf randonneurs qui ont profité des circuits spécialement balisés pour l'occasion.

La majorité a emprunté les parcours de 10 km et 13 km, mais certains se sont quand même aventurés sur les 16 km et 19 km.

Seul le circuit ludique n'a pas rencontré de succès, mais ce n'est que partie remise pour l'année prochaine.

- CLESSÉ en Rose renouvelle sa soirée le samedi 17 octobre. Fouées, musique, bonne ambiance et profit à une association seront au rendez-vous, alors nous espérons que vous aussi !

Une nouvelle fois, le comité des fêtes vous attend nombreux aux différents événements de l'année et invite tous ceux qui le souhaiteraient à nous rejoindre pour l'organisation.

N'hésitez pas à vous adresser à l'un des membres du comité ou aux présidents :

Nicolas POUET : 06 37 51 62 80

Alban BOURREAU : 06 89 84 01 88

ENTENTE SPORTIVE BOISMÉ CLESSÉ

UNE SAISON QUI BOUGE !

L'ESBC, ce n'est pas seulement du football... c'est aussi des moments conviviaux, des sourires et des événements qui rassemblent toute la commune autour du ballon rond.

Ces moments sont ouverts à tous : joueurs, familles, habitants et amis du club. Venez jouer, danser, encourager nos jeunes ou simplement partager un bon moment entre voisins.

L'ES Boismé Clessé, c'est une grande famille qui vit et fait vibrer nos communes :

- 38 joueurs seniors
- 36 dirigeants et 16 dirigeantes
- 18 joueuses seniors féminines
- 3 arbitres officiels et 3 volontaires actifs
- 32 jeunes licenciés

Les jeunes sont répartis en deux entités complémentaires :

- U6 à U9 : l'école de foot de l'ES Boismé Clessé
- U10 à U18 : le groupement Cœur du Bocage, une belle collaboration qui leur permet de progresser, de partager leur passion et de créer des liens avec les clubs voisins.

Découvrez le groupement : https://m.facebook.com/CoeurdeBocage/?locale=fr_FR

Un grand merci aux bénévoles, partenaires et supporters qui donnent de leur temps et de leur énergie. Grâce à eux, l'ESBC est bien plus qu'un club de foot : c'est un lieu de partage et de convivialité.

**Rejoignez-nous, participez aux événements
ou venez encourager nos équipes :
ensemble, faisons vivre l'Entente Sportive Boismé Clessé.**



CLUB DES AÎNÉS



L'année 2025 s'est terminée pour les aînés de Clessé par le repas du 17 décembre pour fêter les 50 ans du club. Le nombre d'adhérents baisse (95 pour l'année 2025)... Si des jeunes retraités veulent nous rejoindre, nous les accueillerons avec plaisir. Les diverses activités proposées (galette des rois, tourtisseries, pâté de Pâques, repas d'été, pique-nique et repas de Noël) se déroulent toujours dans une ambiance conviviale.

Notre sortie nous a conduit au Chais Royal en Charente-Maritime pour une soirée cabaret, 60 personnes étaient présentes. Merci à tous les adhérents qui participent aux soirées que nous organisons. Au plaisir de vous revoir pour les traditionnels concours de belote ouverts à tous, le 2^{ème} mercredi du mois (sauf février, juillet et août).



Clessé Solidaire continue son chemin. On aime s'y retrouver pour aller au cinéma ensemble, passer un après-midi à faire des jeux de société, aller au bowling, visiter le patrimoine et les entreprises, écouter nos aînés des maisons de retraite chanter en cœur à Bocapole, et bien sûr pique-niquer au plan d'eau !

Généralement ces activités ont lieu le vendredi après-midi, environ une fois par mois, sauf juillet et août. En décembre, lors de l'assemblée générale, nous faisons notre programme pour l'année suivante, en tenant compte des avis des participants. Ainsi, sur proposition d'une participante, nous irons en 2026 assister à un procès à la Cour d'Appel de Poitiers.

Dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale du secteur de Moncoutant, nommé Graine de Liens, nous sommes partenaires du conservatoire de musique de Bressuire pour initier le « café chantant ». Ce moment de chants se déroule au café chez Hortense de 15h à 17h (participation libre, goûter offert par Clessé-Solidaire).

Mardi 18 novembre, nous avons vécu notre premier « café chantant ». Nous avons passé un excellent moment avec Sandrine MOUCHARD, intervenante du conservatoire de musique. Cet événement ouvert à tous devrait se renouveler mais nous ne connaissons pas encore le calendrier.

Pour 2026, vous retrouverez les dates des activités au dos de ce bulletin. Des modifications peuvent survenir, surveillez les flyers et le site de la commune. Vous pouvez également être informés directement si vous communiquez vos coordonnées.

Envie d'en savoir plus, de nous rejoindre ? N'hésitez pas. Français, anglais, nouveaux arrivants ou clesséens depuis longtemps, on est fait pour se rencontrer, vivre ensemble agréablement.



Contacts :

Dominique GUICHET : 05 49 72 16 34

Marie-Thérèse RIX-GEAY : 06 70 43 76 74

Christine ROCHER : 05 49 72 04 26

Maryse GRELLIER : 05 49 72 15 65

PIEDS AU PLANCHER

En 2025, nous vous avons présenté « Panique au Plaza », une pièce de Ray COONEY. Aussi le dimanche 30 mars, nous avons foulé les planches du théâtre de Bressuire pour la 12^{ème} édition du « théâtre amateur sur un plateau ». Une expérience extraordinaire !

Nous pouvons compter sur une équipe au top qui entoure les acteurs pour qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. Bravo spécial pour le montage des décors.

Cette année, nous avons fait deux dons :

600 € au profit de la Vie Associative de Parthenay (Association de parents d'enfants en situation de handicap)

600 € au profit de ACSE : Amitié, Coopération, Solidarité avec Elavagnon (Togo).

En 2026 nous allons jouer « Opération Camomille », une pièce de Christian ROSSIGNOL.

Les co-présidents :

Daniel BARIBEAUD : 05 49 72 15 87 ou danielbaribeaud@sfr.fr

Serge GUINFOLLEAU : 05 49 72 11 55 ou claudie.guinfolleau@sfr.fr



LOISIRS ET PARTAGE

L'association Loisirs et Partage a fait bouger la commune tout au long de l'année 2025 grâce à un programme varié mêlant sport, détente et convivialité.



Les séances hebdomadaires de gym, à l'espace Carmin, connaissent toujours un franc succès :

Gym douce le lundi matin de 10h à 11h, Gym tonique le lundi soir de 20h à 21h.

Près d'une quarantaine de participants s'y retrouvent chaque semaine dans la bonne humeur. Vous pouvez rejoindre à n'importe quel moment de l'année, une des deux équipes. Le tarif pour l'année est de 70€.



Le Foyer des jeunes se relance ! Il reprend vie avec une petite équipe motivée. Ce lieu convivial est ouvert à tous les adolescents de la commune de 13 à 17 ans qui souhaitent se retrouver, échanger et partager de bons moments. Les inscriptions sont ouvertes

toute l'année donc parlez-en à vos ados afin qu'ils participent à la relance de cet espace dédié à la jeunesse de notre commune. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Le vendredi 11 avril, une soirée **Ping-Pong et Badminton** a réuni jeunes et adultes à la salle des sports. Un moment sportif et amical, agrémenté d'une petite restauration sur place qui a été

fortement appréciée. Si des adultes souhaitent s'entraîner chaque semaine et former une petite équipe, n'hésitez pas à venir nous en parler.



Côté bien-être, nous avons proposé deux rendez-vous :

- une soirée relaxation le vendredi 28 mars animée par Marie Laure Bertrand,
- un atelier Yoga le vendredi 20 juin avec Nathalie Vergnaud qui a pu initier une petite dizaine de personnes.

Ateliers récréatifs :

Pour les enfants à partir de 5 ans, deux ateliers récréatifs ont également été proposés :

- le 3 mars sur le thème du printemps,
- le 27 octobre, sur le thème de l'automne, une activité avec du sable coloré.

Chaque atelier s'est terminé par un goûter convivial très apprécié.



Le téléthon

Grâce à une équipe motivée de bénévoles, nous avons organisé le Téléthon le dimanche 7 décembre avec une petite rando suivie du traditionnel pot au feu. Bilan : 20 personnes pour la rando et 115 pour le repas. Le bénéfice de 1516 € (repas 1256 € dons 260 €) a été versé au Téléthon.

Cette année, 2 personnes de la coordination du Téléthon nord Deux-Sèvres ont participé au repas, merci à eux pour leur investissement.

Un grand merci à notre cuisinière Catherine, aux bénévoles pour l'installation et le rangement de la salle, la préparation du repas et la randonnée. Merci à toutes les personnes pour les dons des légumes. Nous remercions le CCAS qui offre l'apéro et la municipalité pour le prêt de l'Espace Carmin.

Votre engagement et votre motivation sont primordiaux pour la réussite du Téléthon. Restons motivés !



En novembre **un concours de belote** a eu lieu suivi **d'un atelier art floral** le 22 décembre. Il a réuni neuf participantes autour de la réalisation d'un centre de table sur écorce dans une ambiance chaleureuse placée sous le signe de la créativité et du partage.



Merci à toutes et à tous pour votre participation aux différentes manifestations ! L'équipe de Loisirs et Partage vous souhaite une très belle année 2026, pleine de vitalité et de bonne humeur. Si vous voulez vous investir pour 2026 n'hésitez pas. Nous sommes ouverts à toutes nouvelles idées, activités.

Contact : Delphine BOISSINOT : 06 99 02 86 54 ou clesse.loisirsetpartage@yahoo.fr

Suivez notre actualité : Facebook : facebook.com/loisirs.et.partage.clesse - Instagram : [loisirsetpartage.clesse](https://instagram.com/loisirsetpartage.clesse)

COMMUNAUTÉ LOCALE DE CLESSÉ-ST GERMAIN

DE LA PAROISSE ST FRANÇOIS D'ASSISE

La vie de la communauté locale, ce sont des personnes qui préparent les célébrations, qui fleurissent l'église, qui font le ménage, qui accompagnent les enfants de l'éveil à la foi, en catéchèse, à la pastorale ou en groupe ACE, le Secours Catholique et le Rosaire.

Ce sont également des personnes qui peuvent porter la communion à l'occasion des fêtes pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Ne pas hésiter à contacter la responsable à la prière (cf. tableau)

Cette année, la vie de notre communauté a été rythmée par différents évènements :

- Des messes sont célébrées 1 fois par mois soit le dimanche à 10h30 soit le samedi à 18h
- Ainsi que des baptêmes (4 enfants ont été baptisés sur Clessé), communions (2 enfants), mariages (1 à Saint Germain), sépultures (8 sépultures ont été célébrées à Clessé et 6 à St Germain).
- Le concert de l'Avent, le samedi 20 décembre 2025, a regroupé des chanteurs de tout âge.



D'autres rencontres ont eu lieu toute l'année :

- l'éveil à la foi (une petite dizaine d'enfants de 5/6 ans),
- la catéchèse (7 enfants de 8 à 10 ans de Clessé et Saint Germain) dont 3 feront leur communion le 14 juin 2026,
- la pastorale avec un groupe de jeunes (de Clessé, St Germain et la Chapelle St Laurent) de 10 à 13 ans qui se retrouvent 1 fois par mois,
- l'ACE (Action Catholique des Enfants) rassemble 8 jeunes entre 9 et 14 ans qui ont vécu un camp à Secondigny en août 2025.

D'autres rencontres ont eu lieu ponctuellement :

Un temps convivial partagé autour de la galette des rois le samedi 18 janvier 2025 pour remercier les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de la communauté locale ainsi que les chanteurs du concert de l'Avent.

L'équipe de la communauté locale :

Responsabilité	Nom - Prénom (Commune)	Téléphone	Mail
Délégué Pastoral	GOULEAU Michaël (Clessé)	05 49 65 83 02	benedicte78@yahoo.fr
Annonce à la foi (Baptême - Eveil à la foi Catéchèse - Pastorale)	INGREMEAU Céline (Clessé) GOULEAU Bénédicte (Clessé)	05 49 72 19 58 05 49 65 83 02	ingremeauceline79@gmail.com benedicte78@yahoo.fr
Charité (Sépultures ...)	GUINFOLLEAU Serge (Clessé) MIMEAU Evelynne (St Germain de LC)	05 49 72 11 55 05 49 70 04 08	claudie.guinfolleau@sfr.fr evelynne.mimeau79200@orange.fr
Secours Catholique	GUICHET Dominique (Clessé) GRELLIER Maryse (Clessé) BAUDOUIN Michelle (St Germain de LC)	05 49 72 16 34 05 49 72 15 65 05 49 70 05 84	dominique.guichet79@gmail.com jean-pierregrellier@orange.fr michelle.baudouin@wanadoo.fr
Vie Matérielle	TURPEAU Chantal (Clessé) GINGREAU J. Claude (St Germain de LC)	05 49 72 09 89 05 49 70 03 65	domichanturp@orange.fr jean-claude.gingreau@orange.fr
Prière (Liturgie)	LIAULT Agnès (Clessé) BIGOT Nicole (St Germain de LC)	05 49 72 36 44 05 49 70 05 10	dominiqueliault@orange.fr bigotnicole@orange.fr

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

ADILLY - CLESSÉ - FÉNERY - ST GERMAIN

ET TOI, PRÊT À SAUVER DES VIES ?

Nous vous rappelons qu'un homme peut donner son sang 6 fois par an et une femme 4 fois, en respectant un délai de 8 semaines entre chaque don. En plasma, 15 jours suffisent entre 2 dons.



Dernier don de plasma pour Jean-Luc atteint par la limite d'âge.

Bravo à lui qui a fait son premier don le 31 juillet 1987.

Jean-Luc a été très impliqué dans notre amicale dont il a été le président.

Merci Jean-Luc !



Collecte du 16/10/2025

Devinez lequel des deux a fait son premier don ?

Bravo à elle et à tous les jeunes qui ont fait la même démarche cette année. Les besoins sont croissants et nous avons du mal à recruter les nouveaux donneurs. Parlons-en autour de nous et sollicitons aussi ceux qui ne donnent qu'occasionnellement.

Merci à toutes et à tous

Bilan des 4 collectes 2025 : 51 + 48 + 55 + 49 soit un total de 203 dons.

4 collectes sont programmées pour 2026 : voir agenda

La demande en plasma reste aussi très forte.

Contactez Jean-Claude GINGREAU au 05 49 70 03 65 ou 06 74 39 69 53 ou jean-claude.gingreau@orange.fr

Pour tout autre renseignement vous pouvez aussi joindre notre président

Christian SOULARD au 05 49 72 11 30 ou par mail : christiansoulard79@sfr.fr

Nous avons besoin de vous : rejoignez-nous !



Suivez-nous sur Facebook et Instagram



Assemblée générale du 25 juin. Merci à Claudie DESCOUT d'avoir rejoint le bureau

COMPAGNIE DU DÉSORDRE

Tout en ayant créé et tourné de nombreux spectacles en France comme à l'étranger (Maroc, Algérie, Suisse, Bolivie, Québec...) Soizic GOURVIL, comédienne et Filip FORGEAU, auteur et metteur en scène de la Compagnie du Désordre, proposent depuis 2020 une saison culturelle et artistique intitulée «Lectures et spectacles au jardin», avec le soutien de la commune de Clessé. Durant le printemps et l'été, les spectateurs sont ainsi de plus en plus nombreux à venir se régaler de spectacles, de lectures, de contes et de musique.

Depuis cinq ans, des artistes reconnus, venus d'ailleurs (Toulouse, Millau, Évreux, Paris...) ou implantés sur notre territoire, ont ainsi participé, pour certains à plusieurs reprises, à cette manifestation.

Soizic et Filip proposent une programmation éclectique pour tous les publics en faisant notamment résonner les mots d'auteurs contemporains et classiques : Jean Jaurès, Shakespeare, Maria Casarès et Albert Camus, Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre, Camille Claudel et Auguste Rodin, Gianbattista Basile...

Ils revisitent par ailleurs l'œuvre d'Ernest Pérochon (auteur local important, prix Goncourt 1920) en proposant des lectures théâtralisées de ses différents textes («Les creux de maison», «Nêne», «Les Gardiennes»...) programmées dans plusieurs lieux du département (médiathèques de Bressuire, Courlay et Mauléon notamment).

Ils ont par ailleurs tissé des liens et mènent des projets avec le Théâtre du Bocage, l'association Voix et Danses, le Cercle théâtral de La Chapelle Saint-Laurent /Moncoutant, le Conservatoire de Bressuire, le SESSAD ITEP de Parthenay et de Bressuire, le Nombriel du monde...

La Compagnie du Désordre tient à remercier la commune de Clessé pour son soutien sans cesse renouvelé à cette manifestation.

Soizic GOURVIL et Filip FORGEAU
06 83 85 15 81



CYCLOS RANDONNEURS CLESSÉENS

Le 27 avril dernier nous avons accueilli 600 randonneurs pour notre 22^{ème} Ronde des Moulins. Les 143 vététistes et les 477 marcheurs venus des différents coins des Deux-Sèvres ont pu arpenter nos circuits préparés par les membres du club. Ce fût une journée riche en rencontres et en découvertes de notre territoire. L'organisation de cette journée a été réalisée grâce aux licenciés et par un panel de bénévoles toujours prêts à nous soutenir. Nous les remercions d'ailleurs vivement, et nous vous donnons rendez-vous le 12 avril 2026 pour de nouvelles aventures. Ce sera l'occasion de fêter les 30 ans de notre club.

Bonne rando à tous.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS (AGGLO2B)

L'Agglo2B est constituée de 33 communes. Elle est gérée par un conseil communautaire composé de 75 membres issus des 33 conseils municipaux. Le conseil communautaire élit le président, les 14 vice-présidents et les 11 membres du bureau, qui complètent la gouvernance. Les différentes commissions sont composées de conseillers communautaires et municipaux. Pour chaque commune, le nombre de conseillers siégeant à l'Agglo2B dépend de son nombre d'habitants, il va de 1 par

exemple pour Clessé, jusqu'à 17 pour Bressuire. Un suppléant est prévu pour les communes ne disposant que d'un conseiller titulaire.

Avec les prochaines élections municipales, le conseil communautaire sera automatiquement renouvelé, ainsi que l'ensemble de la gouvernance. Pour les communes de moins de 1000 habitants, le conseiller communautaire est le conseiller municipal désigné dans l'ordre du tableau, il s'agit donc du maire.

TRÉMA COVOIT' UN NOUVEAU SERVICE DE LIGNES DE COVOITURAGE

Depuis le 17 novembre 2025, l'Agglo propose une offre de mobilité avec l'ouverture de « Tréma Covoit' », un service de lignes de covoiturage sans réservation

Le fonctionnement est simple :

- Le passager se rend à un arrêt et appuie sur le bouton correspondant à sa destination.
- La demande s'affiche sur le panneau lumineux.
- Un conducteur, qui passe sur son trajet habituel, voit la demande et peut s'arrêter pour proposer une place.

Une solution souple et efficace, qui s'adapte aux réalités du quotidien.

Aucun téléchargement d'application, aucune réservation : les conducteurs transportent les passagers gratuitement, dans un esprit d'entraide et de solidarité locale.

2 lignes, 5 arrêts

- Moncoutant-sur-Sèvre / Chanteloup / Terves / Bressuire
- La Chapelle Saint-Laurent / Bressuire

Et cette année, une 3^{ème} ligne Nueil-Les-Aubiers / Bressuire sera mise en place.



LES PERMANENCES ÉDUCATIVES

Être parents, ce n'est pas toujours facile !

Vous pouvez en parler, être soutenus et conseillés

Venez nous rencontrer

C'EST QUOI ?

« Mon enfant ne veut pas dormir, fait des colères, je n'en peux plus ! »
 « Notre ado passe sa nuit sur les réseaux sociaux, comment faire ? »
 « Mon enfant ne m'écoute pas... je suis perdu(e) ! »

Vous êtes parent et rencontrez des difficultés avec votre enfant. Deux professionnelles de la Maison Départementale des Solidarités du Bressuirais vous accueillent pour :

- vous écouter et vous aider à prendre du recul ;
- vous apporter des conseils ;
- vous soutenir pour prendre confiance dans vos compétences de parents ;
- vous orienter vers d'autres services si vous en avez besoin.

ÇA SE PASSE COMMENT ?

Les permanences éducatives sont **gratuites et ouvertes à tous** ceux qui ont la charge d'un enfant mineur. Les échanges sont **confidentiels**.

Un rendez-vous dure environ 1h et vous pouvez demander un autre entretien si nécessaire (4 rendez-vous maximum).

Pour la première rencontre, vous pouvez venir avec ou sans votre enfant.

POUR NOUS RENCONTRER

Prenez contact avec la **Maison Départementale des Solidarités du Bressuirais** au **05 49 65 05 07** qui vous indiquera le lieu et les horaires des permanences.

Le Département à votre service
www.deux-sevres.fr

ZOOM SUR L'ÉCOLE DE VIOLINE

Avec ses 80 élèves repartis en 4 classes l'école de Violine occupe une place importante de la vie de la commune. Au fil des années, elle a connu beaucoup d'évolutions.

HISTOIRE DE L'ÉCOLE



Notre école fut construite en 1875. Elle était autrefois une école de garçons, à l'époque où il y avait 4 écoles sur la commune : Laubreçais, route de Féner, route de Neuvy-Bouin et l'école actuelle. Elle a accueilli des générations d'élèves avant de devenir mixte en 1977 marquant ainsi une nouvelle étape de son histoire.



1957 - 1958



1979 - 1980

Les clôtures des écoles de Mme COUTURIER (école publique maternelle - Route de Féner) en 1982 et de Laubreçais en 1986 ont recentré les effectifs.

En 2002, la fermeture de l'école privée Sainte Philomène (Route de Neuvy-Bouin) a modifié le paysage scolaire de la commune, renforçant le rôle central de notre école publique avec l'accueil et l'accompagnement de l'ensemble des élèves.

Au fil des générations, l'école a vu défiler des centaines d'élèves, notamment les enfants puis les petits-enfants des premiers élèves inscrits et de nouveaux arrivants.

ÉVOLUTION DES CLASSES



1982 à 1986 : 2 classes

1986 à 1990 : 3 classes

1990 à 1996 : 4 classes

1996 à 2007 : 3 classes (56 élèves en 2003 et 73 en 2006)

Depuis 2007 : 4 classes (85 élèves en 2007 et jusqu'à 113 en 2015)

Depuis 2017 : l'effectif oscille entre 80 et 90 élèves

LES DIFFÉRENTS DIRECTEURS

Au fil des années, plusieurs directeurs se sont succédé à la tête de l'école, inscrivant chacun une page de plus dans l'histoire de notre établissement. L'un d'eux, Jean Claude Gaillard, resté 27 ans, a marqué plusieurs générations de Clesséens.

Mr BONNIN (1939/1956)

Mr MIMAUT (1956/1962)

André BERNARD (1962/1967),

Michel MORIN (1967/1970),

Jean Claude GAILLARD (1970/1997),

Chantal BEGUET (1997/2000),

Laurence RENO (2000/2001),

Benoit PICARD (2001/2003),

Laurence RENO (2003/2007),

Sandrine GALLARD (2008/2017),

Isabelle GAILLARD (depuis 2017...)

RYTHMES SCOLAIRES

Au fil des décennies, les rythmes scolaires ont évolué :

- En 1972, le jour d'interruption des classes au cours de la semaine scolaire est passé du jeudi au mercredi.
- Avant 1993 : 4,5 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin).
- 1993 : 4,5 jours par semaine (2 samedis sur 3).
- 1996 : mise en place de la semaine à 4 jours .
- 2014 : 4,5 jours, avec mercredi matin en plus et mise en place des TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives)
- 2018 : retour de l'école à 4 jours à Clessé (le choix est offert aux collectivités de proposer 4 ou 4,5 jours)

ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES

Au fil des années, les infrastructures de l'école se sont transformées pour répondre aux besoins et améliorer le bien-être des élèves.

1985 : Transfert de la cantine - Autrefois la cantine se trouvait dans les locaux de l'école. C'est à la construction de l'espace Carmin que la cantine a été transférée, libérant de l'espace pour l'école.

1987 : Aménagement de l'ancienne mairie pour ouvrir une 3^{ème} classe (75.762 Francs, avec 50% de subventions)

1989 : Construction d'un préau

1990 : Transformation du préau en classe (maternelle d'aujourd'hui)

1991 : Construction d'un nouveau préau de 60 m² et goudronnage des cours

1992 : Réaménagement de l'ancienne cantine en classe.

1993 : Aménagement du parking avant

1998 : Rénovation de la cour et installation d'un jeu (maternelle actuelle)

2000 : Travaux d'entretien extérieur (peinture façade, crépi préau, WC extérieur, goudronnage du bac à sable ...)

2002 : Rénovation et agrandissement d'une classe (2 175,87€).

2003 : Transformation du préau en salle de motricité et mise en place de la garderie périscolaire.



Préau avant transformation en classe

2004 : Aménagement d'une aire de jeux

2008 : Construction de 3 nouvelles classes plus modernes et fonctionnelles, de la cour primaire, du parking arrière et du chauffage par géothermie. Budget de l'opération : 486 141€ avec 153 345€ de subventions.



Ecole avant la construction des 3 classes

2009 : Construction d'un préau dans la cour primaire (6 639,35€)

2010 : Rénovation de la salle informatique et installation du TBI (Tableau Blanc Interactif)

2016 : Réfection de la cour des primaires : installation d'un grillage rigide (7 625€) et le terrain stabilisé trop poussiéreux est refait en enrobé (8 748€).

2017 : Installation de nouveaux jeux dans les cours et sécurisation piétonne autour de l'école (8 700€)

2019 : Avec l'aide des bénévoles de la journée citoyenne, une nouvelle bibliothèque est créée, offrant aux enfants une nouvelle zone d'activité.



Garderie après travaux

2020 : Rénovation de la garderie avec installation de panneaux photovoltaïques (141 570€ avec 72 201€ de subventions)

2024 : Rénovation salle de motricité. À la suite d'un affaissement de la toiture, la pièce est restaurée et isolée, pour un budget de 35 969.90€.

INVESTISSEMENTS DANS DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS

Progressivement, les équipements se sont modernisés afin d'offrir aux enfants un cadre d'apprentissage conforme aux exigences pédagogiques :

- A compter de 2003, l'informatique s'est installée à l'école : par exemple 5 ordinateurs, 1 imprimante et 1 appareil photo pour 2650 € de reste à charge pour la commune. En 2010 un tableau numérique et 9 ordinateurs portables sont arrivés ainsi qu'un vidéo projecteur (4.171.90€)
- Renouvellement du photocopieur en 2007, 2013, 2018 (1550€) et 2025

- 2021 : Mise en place du dispositif « Ecole numérique rurale » : achat de 2 ordinateurs portables, 2 visualiseurs, 8 tablettes et une imprimante laser couleur (6 758€ avec 50% de subventions)
- Le projet orchestre à l'école a suivi les mêmes élèves de 2022 à 2025. Le conservatoire a mis à disposition des instruments de musique sous la direction de Sandrine MOUCHARD (cheffe de chœur). Le budget pour les 3 années est de 10 500€ pour 17 élèves.



COMBIEN COÛTE UNE ÉCOLE SUR UNE ANNÉE ?

Assurer le bon fonctionnement d'une école communale représente un investissement important, mais essentiel pour offrir aux enfants un cadre d'apprentissage de qualité. Au-delà des enseignants rémunérés par l'éducation nationale, la commune assume une série de dépenses indispensables : bâtiments, personnel d'encadrement, entretiens, énergies, matériels pédagogique, activités diverses ...

Vous trouverez ci-dessous un aperçu transparent des coûts engagés sur une année pour faire vivre notre école et garantir les meilleures conditions possibles à nos élèves.

FINANCEMENT ÉCOLE 2024/2025			
PERSONNEL :	50 386,76€	DIVERS :	1 271,36€
(ATSEM et entretien) Adeline	19 117,55€	Subvention cadeaux de Noël	150,00€
(ATSEM) Laurence	9 247,41€	Maintenance PC, tablettes, imprimante	753,12€
(ATSEM et entretien) Elisa	17 916,58€	Meubles de rangement	244,03€
Autre personnel d'entretien	4 105,22€	Anti-pinces doigts	72,95€
PÉDAGOGIE :	5040,00€	Tringles et rideaux	51,26€
Budget pédagogique (60€/élève)	5040,00€	TRAVAUX SALLE DE MOTRICITÉ :	153,00€
ACTIVITÉS :	5 382,00€	Luminaires	153,00€
Piscine	810,00€	ENTRETIEN BÂTIMENTS :	1 462,39€
Orchestre à l'école et éducation musicale	3 900,00€	Installation WC	571,76€
Subvention sortie scolaire	672,00€	Blocs de secours	717,41€
TRAVAUX SALLE DES ENSEIGNANTES :	2 758,07€	Réparation chauffage	173,22€
Electricité	1 551,49€	EAU - ENERGIE :	8 275,59€
Stores	376,22€	Electricité	7 492,68€
Peinture	830,36€	Eau et assainissement	782,91€
TOTAL :			74 729,17€

NB : Ne sont pas intégrés à ce tableau le coût des petits travaux effectués dans l'année et les produits d'entretien.

QUI FAIT QUOI ?

Le bon fonctionnement de l'école repose sur la coordination de nombreux acteurs : la municipalité, les enseignants, Terre d'enfance, l'Agglo2B, les représentants des parents d'élèves, et l'APE. Mais qui fait quoi exactement ?



La commune : elle gère les inscriptions à l'école et décide de l'admission des élèves. Elle est responsable des bâtiments scolaires : construction, entretien et sécurité. Elle assure l'équipement en mobilier, en matériel pédagogique et met à disposition le personnel non enseignant, comme les ATSEM, les agents d'entretien et de restauration.

Elle organise les services de restauration scolaire et assure la prise en charge des élèves durant la pause méridienne (12h/13h30).

La municipalité participe aux conseils d'école et soutient les projets pédagogiques.



Les enseignants : ils sont en charge de l'instruction, de l'éducation et de l'accompagnement scolaire des élèves. Ils sont responsables de la mise en œuvre des programmes et du suivi pédagogique, sous l'autorité de l'éducation nationale. Le directeur est garant de l'organisation de l'école.



Terre d'enfance : elle gère l'accueil périscolaire du matin et fin de journée, des mercredis ainsi que des vacances scolaires.



Agglo2B : elle assure la gestion du transport scolaire.



Les représentants d'élèves : élus en début de chaque année scolaire, ils font le lien entre les familles et l'école. Ils relaient les questions et préoccupations, participent aux échanges lors du conseil d'école et contribuent à améliorer la vie scolaire en donnant leurs avis sur les questions intéressant la vie de l'école (hygiène scolaire, sécurité des enfants, restauration).



L'APE : l'Association de Parents d'Elèves, constitué de parents bénévoles, organise des actions et des événements afin de soutenir financièrement les projets scolaires. Elle anime la vie de l'école et contribue à améliorer le quotidien des élèves, en lien avec les familles et la commune.

Au-delà des apprentissages, notre école est le cœur battant de la commune, un lieu où génération après génération, les enfants s'épanouissent, grandissent et construisent leur avenir. Merci aux enseignants pour leur engagement, aux familles pour leur confiance et aux enfants pour leur énergie et leur joie qui font vivre notre école.



1975 - 1976



1986 - 1987

L'évolution
au fil des
années



2002 - 2003



2023 - 2024

ESPACE CARMIN

FIN DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vendredi 31 octobre a eu lieu l'inauguration de l'Espace Carmin, temps fort qui a permis de marquer la fin de plus de 3 ans de travaux. Ils avaient démarré en 2022 avec les études, s'étaient poursuivis l'année suivante avec la réfection de la couverture, le changement des menuiseries et l'isolation. 2024 a été une année de réflexion autour de notre système de chauffage pour finalement aboutir à l'installation d'un chauffage bois plaquettes avec une mise en chauffe du bâtiment à la mi-octobre 2025.

Le coût global des travaux par entreprise ainsi que le financement sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

MONTANT DES TRAVAUX (HT)		FINANCEMENT	
Couverture - Isolation		Subventions	
Maîtrise d'oeuvre (YAC Ingénierie)	13 770,00€	DETR	73 595,00€
SPS + CT (SOCOTEC)	4 241,00€	SIEDS	86 259,00€
Désamiantage (DI Environnement)	31 453,62€	Fonds de solidarité Département	45 630,00€
Couverture (SARL Aiguillon)	71 392,50€	Fonds Vert	50 000,00€
Menuiserie extérieure (SARL Epron)	116 905,00€	Fonds Chaleur biomasse	25 620,00€
Isolation combles bureau (Gerbier T.)	3 877,28€	Fonds de concours Agglo2B	21 947,00€
Isolation plancher salle des fêtes (CTAO)	7 389,30€	Fonds Chene	2 142,00€
Chaufferie		Vente CEE	1 349,00€
Assistance à maîtrise d'ouvrage (CRER)	6 120,00€	TOTAL Subventions	306 542,00€
Maitrise d'oeuvre (YAC Ingénierie)	19 884,14€	AUTOFINANCEMENT	
Etude géotechnique (ALIOS)	2 915,00€		
SPS + CT (SOCOTEC)	4 550,00€		
Terrassement (MTP79)	24 468,25€		
Gros oeuvre (SARL Aiguillon)	68 429,98€		
Toiture-serrurerie (Marchet Metallique)	35 973,84€	Emprunt moyen terme	50 000,00€
Chaudière bois (FBM)	60 752,54€	Emprunt relais	70 000,00€
Platrerie - Peinture (Clochard Dolor)	3 441,72€	Fonds propres	49 022,17€
TOTAL HT	475 564,17€	TOTAL	
TVA	95 112,83€		
TOTAL TTC	570 677,00€		

Outre la volonté de sortir des énergies fossiles (le gaz) pour utiliser une ressource locale (le bois plaquette), le choix du changement de type de chaudière a été motivé également par la volonté de faire des économies de fonctionnement. En 2019 (la dernière année représentative avant COVID), la facture de gaz se montait à 10 099€. Après les travaux, la facture s'est réduite à 7559 € en 2024. Malgré une hausse du tarif du gaz à la tonne de 813 € en 2019 à 1015€ en 2024, on a pu y voir les premiers effets de l'isolation. On espère réduire encore la facture annuelle avec le nouveau combustible en restant en dessous des 3000€.



Pour le couper de ruban, Mme le Maire étaient entourée de gauche à droite de Dominique LIAULT (*adjoint*), Jean-Marie BIRTÈGUE (*adjoint*), Sylvie RENAUDIN (*conseillère départementale - représentant Mme Coralie DENOUES*), Roland MOTARD (*Président du SIEDS*), Hélène SIMON (*Sous-Préfète de Bressuire*), Pierre-Yves MAROLLEAU (*Président de l'Agglo2B*), Nathalie MOREAU (*représentant M. Philippe MOUILLER sénateur*), Jérôme BARON (*vice-président de l'Agglo2B en charge du Plan Climat Air Energie*), Mickael AIGUILLON (*adjoint*).

Vous avez entendu parler de l'évolution des plages Heures Pleines / Heures Creuses et vous vous interrogez sur l'impact pour votre contrat ?

Pour les clients SÉOLIS, les heures creuses restent inchangées pour le moment. Cette évolution se déploiera à compter de fin 2026.

En effet, cette évolution vise à aligner les plages tarifaires au rythme de la production renouvelable notamment solaire et à décaler la consommation vers des périodes moins critiques pour

le réseau. Elle s'applique en premier lieu aux territoires ayant atteint un taux de déploiement du compteur Linky supérieur à 90 %.

Le moment venu, SÉOLIS vous accompagnera à chaque étape et vous tiendra informé(e) de toute évolution concernant votre contrat.



NOUVEAU CORRESPONDANT DU « COURRIER DE L'OUEST »

Nous avons un nouveau référent pour le journal «Le Courrier de l'Ouest».

Didier CABANAC réside à Clessé depuis 2018, âgé de 55 ans, il exerçait auparavant en tant que maître-chien en gendarmerie. Amateur de sport, il est aussi bricoleur et ne boude pas le plaisir devant un bon bouquin. Son esprit de découverte et son sens de la discussion et de l'écoute seront précieux dans cette nouvelle aventure.

Depuis début décembre, il couvre l'actualité locale de notre commune de Boismé et de Chiché. Il sera au service des particuliers pour un événement familial d'ampleur ou exceptionnel, des associations pour couvrir une rentrée scolaire, une animation diverse ou tout autre fait dans la limite de ses pouvoirs et il participe aux réunions de conseils pour publier les comptes rendus et toutes sortes d'événements se déroulant au sein de la municipalité.



N'hésitez pas à le contacter par mail à didier33cbn@hotmail.com ou au 06 37 54 46 46 sur lequel il ne faut pas hésiter à laisser un message vocal ou un SMS.

70 ANS DE LA CARRIÈRE DE LAUBREÇAIS

A l'occasion des 70 ans de la carrière de Laubréçais, 2 soirées ont été organisées. Le jeudi 5 juin pour les clients et les fournisseurs de CARRIÈRES MOUSSET et le vendredi 6 juin pour les familles, les habitants du village de Laubréçais, les élus du territoire et le réseau « L'Homme et la Pierre ».

Il était prévu de faire voler une montgolfière pour prendre de la hauteur et voir la carrière sous un nouvel angle mais le temps ne l'a pas permis. Cependant un mug souvenir remis à tous les

participants des 2 soirées permet de s'en rappeler. Les enfants ont également eu droit à leur petit cadeau.

Le site, exploité depuis 70 ans avec de nombreux emplois soutenus par l'activité de la carrière sur le territoire, espère pourquoi pas fêter les 100 ans ... ce n'est pas si loin.

Un grand merci à toute l'équipe de la carrière pour ces 2 soirées et pour leur accueil chaleureux.



ORCHESTRE À L'ÉCOLE

2025 marque la fin d'une belle aventure musicale pour les élèves de notre école : le projet Orchestre À l'École, lancé il y a trois ans. Durant ces années, les enfants ont découvert la pratique instrumentale collective, encadrés par leurs enseignants et les professeurs du conservatoire de musique.

Au fil des répétitions et des concerts, les élèves ont appris bien plus que la musique : ils ont développé le goût de l'effort, le sens du collectif et la joie de partager leurs talents.

Leur parcours s'est conclu en beauté avec un magnifique concert au plan d'eau, qui a réuni familles, habitants et élus venus applaudir le fruit de leur travail.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les enseignants, les intervenants du conservatoire de musique, les parents et bien sûr les jeunes musiciens pour leur engagement et leur enthousiasme.

Ce projet restera une belle page de la vie scolaire et culturelle de notre commune.



BIBLIOTHÈQUE

Depuis de nombreuses années, la commune avait conventionné avec le département pour alimenter régulièrement la bibliothèque de la mairie. Dans le cadre du schéma départemental de lecture publique sur la période 2023-2028, une nouvelle convention avait été établie pour poursuivre l'offre et maintenir ce service de proximité, la commune devant toutefois répondre à certains engagements à échéance 2028.

Le département, à la recherche d'économie, a souhaité revoir sa position et accélérer le calendrier des engagements. Ne pouvant y répondre dans la totalité, en particulier la mise à disposition d'un local de 70m² pour accueillir la bibliothèque, la convention a pris fin au 1^{er} septembre 2025. La mairie ne peut donc plus s'approvisionner en livres auprès de la MDDS (Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres), elle reste propriétaire toutefois de nombreux livres qu'elle continue de prêter.

CITY STADE

Au cours de cette année, un nouvel élan sportif et convivial a vu le jour en plein cœur de bourg pour y apporter un dynamisme intergénérationnel autour du sport. Cette infrastructure est composée d'un mini-stade sur un support écologique et drainant pouvant lier foot, basket et jeux ludiques. En périphérie, sur un revêtement bitumeux, se trouvent une piste d'athlétisme et un panier de basket. Pour pouvoir mener à bien cette installation, plusieurs mois ont été nécessaires pour solliciter divers organismes de financements et entreprises locales pour la réalisation de l'ensemble.



Les entreprises retenues pour la construction sont : ROY TP pour le terrassement, KASO2 pour la structure et SIGNALTP 79 pour les peintures.

Pour financer le montant global de travaux qui s'élève à 78 860€ nous avons obtenu :

- 44 162€ de l'Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre du programme des 5000 terrains de sport 2022/2024
- 18 926€ du programme Européen LEADER

Soit un autofinancement pour la commune de 15 772€.

En conclusion nous pouvons apprécier les retours positifs des jeunes et de leur famille sur la qualité de cet espace public.

RETRAITE DE LAURENCE

Le mardi 26 août 2025 a marqué la fin de la carrière professionnelle de Laurence, notre secrétaire de mairie, après 36 ans passés au service de la collectivité et des clesséen(ne)s. Cette dernière journée de travail s'est terminée par un pot de départ auquel une soixantaine de personnes

a assisté. Famille, collègues et élus qui l'ont côtoyée depuis 1989 étaient présents. Une grande émotion de Laurence et une vive gratitude des élus ont marqué cette soirée... Cyndie assure désormais cette fonction de secrétaire de mairie.



INSTALLATION D'UN CUNICULTEUR

JOHAN CHOUINARD

Ce québécois de 40 ans arrivé en France en 2007 s'est installé en 2021 à Beaulieu-sous-Parthenay. Depuis le 1^{er} juillet 2025, il a repris l'élevage de lapins de La Bodinière. Affilié à la CIAB (Coopérative Interdépartementale des Aviculteurs du Bocage), l'élevage naisseur-engraisseur est en cours de travaux afin de répondre au respect du bien-être animal et aux normes actuelles.

744 cages mères permettront la production d'environ 50 000 lapins par an et un parc au sol viendra remplacer les anciennes cages d'engraissement. La production a démarré en fin d'année 2025.

Contact : 06 23 47 48 30



TRANSFERT DU SERVICE POSTAL

Dans le cadre de la réorganisation du service administratif de la mairie en lien avec le départ en retraite de Laurence, le conseil municipal a fait le choix, en accord avec La Poste, de fermer l'Agence Postale Communale.

Ce transfert doit permettre un meilleur service à la population avec une augmentation du nombre de jours d'ouverture ainsi qu'une amplitude horaire plus large.

Les services liés à l'activité postale et la boîte aux lettres ont été transférés au Relais des 2 Moulins chez Hortense :

- Affranchissement et dépôt de lettres simples, lettres suivies et lettres recommandées
- Vente de timbres, carnets et enveloppes préaffranchies
- Retrait de colis
- Envoi de colis
- Retrait d'espèces sur compte courant de la Banque Postale

Ce relais Poste est accessible aux horaires d'ouverture du commerce multiservice

Horaires :

Lun-Mar-Jeu-Ven-Sam : 7h30-13h

15h-19h30

Dim :

8h-13h et 17h-19h30

Fermé le mercredi



LA TABLE DE LA GARE

« La Table de la Gare » a ouvert ses portes le 20 juin : le restaurant de Valérie TASCON et René DOCHLER a tenu toutes ses promesses ! Cadre très agréable, décoration soignée, on y trouve à la carte des galettes, des crêpes, des glaces et des boissons rafraichissantes pour le bonheur des locaux et des randonneurs empruntant la voie verte. Les grands arbres et les bois tous proches permettent en effet de garantir une certaine fraîcheur sur la terrasse en période de canicule, ainsi qu'à l'intérieur de l'ancienne halle de marchandises.

Le midi et le soir, une trentaine de personnes ont pu profiter de la cuisine de Valérie, diplômée de l'école hôtelière « les Sorbets » de Noirmoutier, qui œuvre aux fourneaux dans un ancien wagon spécialement aménagé. Surpris par l'affluence, les gérants ont demandé à Pedge et Léo de leur prêter main forte en juillet et août au service et en cuisine, Léo étant anglophone.

Valérie et René sont très satisfaits de la première année même s'il a fallu longtemps pour que ce projet aboutisse, soutenu notamment par Louis-Marie BIROT (maire de 2014 à 2020), par l'Agglo2B et l'Office du Tourisme du Bocage Bressuirais.

Si la Voie Verte a été créée en 2005 pour relier Parthenay à Bressuire, elle est connectée depuis juillet 24 à un réseau d'axes cyclo touristiques

majeurs :

- La Vélidéale du lac de Vassivière (Limousin) à St-Nazaire
- La VéloFrancette (par Parthenay) de Ouistreham (Normandie) à La Rochelle
- La Vélodyssée (par La Rochelle) de Roscoff à Hendaye.

C'est ainsi que des cyclotouristes allemands, espagnols, néerlandais, anglais ont pu faire halte à Clessé !

Si la pause hivernale a commencé à la mi-octobre, on peut d'ores et déjà noter la réouverture pour le 1^{er} avril 2026 !



MAIRIE

05 49 72 01 02
mairie@clesse79.fr / www.clesse79.fr
Facebook : Mairie de Clessé 79
Instagram : mairie_clesse_79
Application : Panneau pocket

Horaires d'ouverture :
Lundi 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h
Mardi - Jeudi - Vendredi : 14h à 17h30
Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition. Si besoin, prenez rendez-vous à la mairie.

Tarifs photocopies :

	N&B		Couleur	
	A4	A3	A4	A3
Particulier	0,10€	0,20€	0,65€	0,75€
Recto-verso	+0,05€		+0,15€	
Association	0,08€	0,18€	0,50€	0,60€
Recto-verso	+0,02€		+0,20€	

Tarifs cimetière :

Concessions renouvelables	Cinquantenaires	200€
Cavurnes	Trentenaires	220€
	Cinquantenaires	330€
Columbariums	Trentenaires	460€
	Cinquantenaires	770€
Cimetière naturel	Cinquantenaires	200€
Jardin du souvenir		Gratuit

Service technique : 06 30 47 30 02 / 06 86 32 66 68

POINT POSTE

Le point Poste de la commune se trouve au Relais des 2 Moulins.

Horaires d'ouverture du commerce :
Lundi au samedi : 7h30 à 13h00 / 15h00 à 19h30
Dimanche : 8h00 à 13h00 / 17h00 à 19h30
Fermé le mercredi



Levée du courrier : du lundi au samedi à 10h30



DÉFIBRILLATEURS

2 défibrillateurs sont à votre disposition sur la commune. Le premier à l'entrée de la mairie et le deuxième à l'entrée de la salle de sports.



POINTS PROPRES

- Conteneurs :
- Ordures ménagères
 - Papiers et emballages
 - Verres
 - Composteurs collectifs
(Déchets alimentaires et déchets verts)
 - Accessible aux professionnels



1	Ateliers municipaux		●	●	●	
2	Bois Alnet		●	●	●	
3	Route de Neuvy-Bouin		●	●	●	
4	Route de Fénerly		●	●	●	
5	Laubreçais		●	●	●	
6	Chemin de la Bodinière		●	●	●	
7	Parking de la mairie	●	●	●	●	●
8	Stade		●	●	●	●
9	Lotissement des 3 Puits		●	●	●	●
10	Lotissement de Violine					●
11	Parking camping-car					●
12	Plan d'eau					●
13	Salle des associations					●
14	Lotissement de la caillerie					●

LE MAINTIEN À DOMICILE



ADMR La Chapelle Largeasse

2 rue de la poste
79240 Largeasse
05 49 65 15 71

admr.lachapelle@fed79.org
www.fede79.admr.org



CIAS

27 bd du Colonel Aubry
79300 Bressuire
05 49 81 75 75

social@agglo2b.fr



Familles Rurales

8 rue Jacqueline Auriol
79300 Bressuire
05 49 80 03 59

sad@famillesrurales79.org

REPAS À DOMICILE

Le service de portage de repas s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et/ou aux personnes handicapées ou en incapacité momentanée. Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de l'Agglo2B assure ce service auprès des usagers du territoire. Il vous propose :

- Des repas équilibrés, livrés du lundi au dimanche, pour tous les jours de la semaine, 365 jours / an,
- Formule déjeuner ou formule midi + soir,
- Choix entre 2 menus,
- A partir de 3 jours minimum par semaine,
- Les régimes spéciaux sont pris en compte.

Les livraisons sont assurées par un agent du CIAS en liaison froide 4 fois par semaine pour 7 jours de repas.

Tarifs :

11,60€ pour un déjeuner
13,95€ pour un déjeuner haché
17,65€ pour un forfait déjeuner/diner



Contact :

05 49 81 75 75 ou social@agglo2b.fr

Prestation «portage» de 5,33€, déductible à hauteur de 50% auprès des impôts. Une attestation fiscale est fournie par l'Agglo2B.

LE POINT ACCUEIL AUTONOMIE

Le Point Accueil Autonomie est un lieu d'échanges et de proximité, gratuit, qui a pour missions : d'accueillir, écouter, analyser la demande, informer et d'orienter les personnes âgées de plus de 60 ans et leurs familles sur tous les domaines de la vie quotidienne (aide ménagère, aide à la vie quotidienne, service de portage de repas, téléalarme, soins à domicile, établissement d'accueil, hébergement temporaire, aide aux aidants, loisirs...), d'apporter une aide dans la constitution d'un dossier de demande d'APA ou MDPH.

Il existe 5 points d'accueil dans le département dont Bressuire.

Numéro d'accueil et d'information : 05 49 06 63 63.

www.deux-sevres.fr/nos-missions/les-personnes-agees/les-points-accueil-autonomie-du-departement

LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous êtes sans moyen de locomotion ? Et vous avez un besoin occasionnel de déplacement dans un rayon de 30 km de votre domicile, vous pouvez faire appel à l'association du Secours Catholique du Moncoutantais qui gère également Clessé pour trouver un conducteur bénévole. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire (une seule fois) auprès de l'association. Un simple appel ensuite à un numéro unique : le 06 83 81 16 63, permet de vous mettre en relation avec le conducteur qui viendra vous chercher chez vous. Le conducteur est bénévole, vous devrez simplement régler les frais kilométriques qui s'élèvent à 0,40 € du km. La réservation du

trajet doit avoir lieu au moins 3 jours à l'avance. Vous souhaitez devenir conducteur bénévole ? Contactez le Secours Catholique du Moncoutantais au 06 83 81 16 63 pour vous inscrire.

Pour vous aider dans vos démarches administratives, un référent local a été mis en place.

Pour Clessé, il s'agit de Mme Dominique GUICHET que vous pouvez contacter au 05 49 72 16 34 (de préférence aux heures des repas).



TERRE D'ENFANCE LE PÉRISCOLAIRE

Afin de répondre au besoin des familles, l'accueil périscolaire est ouvert avant et après l'école. Il propose des temps de jeux et des activités variées répondant aux envies et au rythme des enfants.

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20 à 8h50 et de 16h30 à 18h45

Les p'tits Loups : 05 49 72 03 74 / 07 86 18 38 81



LES MERCREDIS À LA CHAPELLE ST LAURENT

L'équipe d'animation accueille votre enfant en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas. Elle propose à votre enfant des activités éducatives de qualité, offrant la possibilité de choix et de la diversité dans les animations proposées.

Périscolaires et navette le matin à Clessé (7h30-9h) sur demande et sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant ...

LES VACANCES À LA CHAPELLE ST LAURENT

Découverte, exploration, jeux ... pour le plaisir des petits et grands ! L'équipe d'animation vous accueille avec votre enfant et lui proposera de passer de bonnes vacances autour d'un projet thématique. Ouvert lors des vacances de la Toussaint, d'hiver, de printemps, en juillet, 3 semaines en août.

Périscolaires et navette le matin à Clessé (7h30-9h) sur demande et sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant ...

Pour tous renseignements pour le périscolaire, les mercredis et les vacances à la Chapelle St Laurent, s'adresser à Terre d'enfance : contact@terredenfance.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

La commune compte 6 assistantes maternelles :

3 indépendantes :

- ABRAM Gaïa : 06 42 76 94 59
- BLANCHARD Nadia : 06 85 93 42 05
- LEFAIT Graziella : 06 80 22 97 67

3 en Maison d'Assistants Maternelles :

- BROSSET Barbara : 07 70 69 92 40
- DALLET Céline : 07 83 44 40 13
- GRELLIER Élodie : 06 88 58 92 21



LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Un partenariat défense/éducation nationale en trois étapes a été mis en place au service des jeunes.

1^{ère} étape : L'enseignement de défense

Dispensé au collège puis au lycée, il permet de renforcer le lien armée-nation en sensibilisant les jeunes au devoir de défense.

2^{ème} étape : Le recensement

Obligatoire dès 16 ans (et jusqu'à 3 mois après la date anniversaire) pour les garçons et les filles. Il faut se présenter à la mairie du domicile avec une pièce d'identité nationale. Le recensement déclenche la convocation pour la journée de défense et citoyenneté et l'inscription sur les listes électorales. Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez aussi la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis recensement, JDC et service national.

3^{ème} étape : La journée défense et citoyenneté (JDC)

Quatre thèmes sont abordés durant cette journée :

- Les droits et les devoirs des citoyens,
- Une information sur les enjeux de la défense,
- L'aide à l'insertion par des tests adaptés,
- L'aide au recrutement dans divers domaines de la défense.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser

au Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers :
Quartier Aboville - 7 Bd du Colonel Bartha
BP 90647 - 86000 POITIERS CEDEX
Mail : csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr
Tél : 09 70 84 51 51

Le certificat de participation à la JDC est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état, ainsi qu'au permis de conduire.

PLAN D'EAU DES ROCHERS DE LA BONNELIÈRE

D'une surface totale d'environ 5 ha, cet écrin de verdure, situé à 1,5 km du bourg sur la route de Parthenay, est très apprécié, en particulier les journées chaudes d'été. Le sentier pédestre d'1 km qui encercle le plan d'eau de 2 ha est agrémenté d'un parcours de santé, de jeux pour les enfants, de terrains de boules et de tables de pique-nique. Équipé de préaux et de sanitaires, le site peut accueillir aussi bien les pêcheurs* que les familles qui souhaitent passer un moment de détente.

* La pêche est autorisée les lundis - mercredis - samedis - dimanches et jours fériés du 28 mars au 1 novembre 2026.

Prix des cartes :

Carte annuelle : Adultes : 60€ / 6 -16 ans : 20€

Carte journée : Adultes : 6€ / 6 -16 ans : 2€

No-kill : 20€ les 24h / 35€ les 48 h / 50€ les 72h

Horaires d'ouverture :

De 7h au coucher du soleil en respectant les jours d'ouverture hebdomadaires et les périodes annuelles



RANDONNÉES OU BALADES

De la Voie Verte aux Moulins : Circuit pédestre de 3h45 - 14 km

La ronde des Moulins : Circuit VTT - 23, 40 ou 48 km

La voie verte reliant Parthenay à Bressuire

Le belvédère de Laubréçais, promontoire offrant une vue extraordinaire sur la carrière.

Circuit Terra Aventura « Heureux qui comme Ulysse ... » - 11 km

Géocaching (application smartphone)



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de la mairie de Clessé met à la disposition du public un stock de livres et BD. La bibliothèque est ouverte aux mêmes heures que la mairie. **Ce service est entièrement gratuit.** Toutes les bibliothèques de l'Agglo2B sont également gratuites.

TENNIS

La salle des sports est disponible par demi-journée pour jouer au tennis du lundi au vendredi (sauf mercredi après-midi).

Les clés sont à retirer à la mairie. Tarif de la 1/2 journée : 5 €

CITY STADE

Le city-stade (ou plateau multisports) est situé derrière l'Espace Carmin à proximité de la maison des associations. Il est équipé de buts, de paniers de basket, d'une piste d'athlétisme et de quelques jeux et accessoires. Il est accessible à tous à partir de 3 ans. Les jours scolaires, l'accès est donné en priorité aux enseignant(e)s de l'école Violine accompagné(e)s des élèves. Les chaussures à crampons sont interdites et il est fortement déconseillé de porter des bagues et autres bijoux.



PUMPTRACK

Un Pumptrack se situe derrière les terrains de football. C'est une piste de loisir et d'entraînement sportif sur laquelle s'enchaînent virages, creux et bosses permettant la pratique du VTT ou du BMX. Cet espace ludique et convivial est accessible à tous (à partir de 5 ans) à condition de respecter le règlement affiché sur place et d'avoir les équipements nécessaires à cette pratique (gants, casque...).



LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Copie acte de décès (gratuit)

À la mairie du lieu de décès : sur place ou par courrier sur papier libre en précisant les nom et prénoms du défunt, la date du décès et vos coordonnées accompagné d'une enveloppe timbrée pour recevoir l'acte chez vous.

Copie acte de naissance (gratuit)

À la mairie du lieu de naissance : demande à faire sur place ou par courrier accompagnée d'une enveloppe timbrée à vos noms et adresse.

Carte grise

Demande à faire en ligne sur :
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>
et suivre les étapes

Extrait de casier judiciaire (gratuit)

Demande à faire en ligne sur :
<https://www.casier-judiciaire.justice.gouv.fr>
et suivre les étapes

Copie acte de mariage (gratuit)

À la mairie du lieu de votre mariage. Si vous demandez un autre acte de mariage que le vôtre, la preuve de vo-tre lien de filiation directe avec cette personne vous sera demandée. Vous devrez également présenter votre carte d'identité.

Par courrier sur papier libre accompagné d'une enveloppe timbrée à vos noms et adresse. Les informations à indiquer sur votre courrier dépendent du type d'acte demandé : Copie intégrale, extrait avec ou sans filiation. Vous recevrez l'acte de mariage chez vous par courrier en quelques jours.

Carte nationale d'identité et passeport

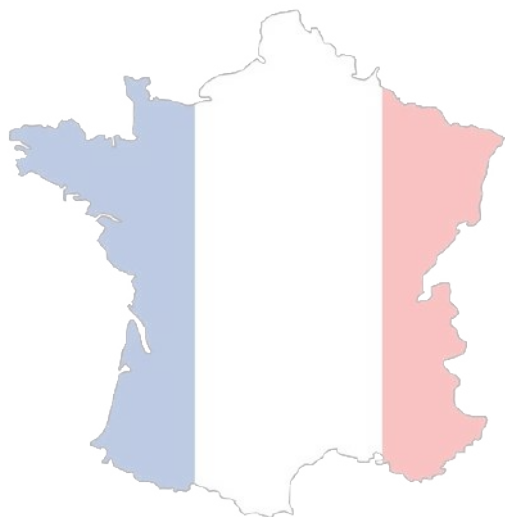
Pour demander une carte nationale d'identité et/ou un passeport, les documents à fournir dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement ... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période.

Vous pouvez préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne sur :
<https://moncompte.ants.gouv.fr>.

Prenez ensuite rendez vous à la mairie de votre choix sur :
<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

La présence du titulaire du titre est obligatoire à la demande et à la remise (enfant et adulte) pour la prise d'empreinte.

Le mineur doit être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur).



Carte électeur (gratuit)

À la majorité, se présenter en mairie avec pièce d'identité et justificatif de domicile ou s'inscrire en ligne via services-public.fr

LOCATIONS SALLES

TARIFS DE LOCATIONS EN €	Espace Carmin (avec office) 230 places	Maison des associations 40 places	Cantine (avec cuisine) 50 places	Salle des sports 500 places
COMMUNE				
Particulier / Entreprise	140€	65€	110€	75€
Association à but non lucratif	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Association à but lucratif	80€	40€	60€	55€
HORS COMMUNE				
Particulier / Entreprise / Association	210€	100€	180€	120€
JOUR SUPPLEMENTAIRE (veille et/ou lendemain*)	1/2 tarif	1/2 tarif	1/2 tarif	1/2 tarif
CHAUFFAGE (du 15 octobre au 15 avril)	+ 10€	+ 5€	+ 5€	-
OPTIONS				
Nettoyage	140€ **	65€	110€	75€
Vidéoprojecteur + écran motorisé (caution de 300€)	50€	-	-	-
Utilisation lave-vaisselle	40€	-	40€	-
CAUTION	165€	165€	165€	165€

* Jour supplémentaire : 1/2 sur le tarif de la salle. Les options ne sont pas facturées.

** Pour Espace Carmin : nettoyage salle, bar, sanitaire et office

La totalité de la somme de la location sera payée lors de la réservation.

Il sera demandé une attestation d'assurance responsabilité civile au locataire pour l'occasion.

Caution : lors de locations, certaines salles et notamment la cuisine, sont restituées sans être nettoyées. Pour éviter ce genre de problèmes, une caution est demandée à la remise des clés et retenue, en partie ou en totalité, si les locaux ne sont pas rendus propres ou s'il y a des détériorations. Les seuls cas d'annulation possibles sont la maladie grave sur production d'un certificat médical ou le décès d'un proche avec le bulletin de décès.

Horaires : Les manifestations qui ont lieu dans une salle communale sont tenues de se terminer à 4 heures du matin pour les fêtes familiales et à 3 heures du matin pour les manifestations associatives. Attention, par arrêté préfectoral du 08/11/24, les débits de boissons temporaires autorisés par le maire sont tenus de fermer à 2 heures du matin.

Pour éviter toute nuisance sonore, merci de respecter ces horaires et de veiller à garder les portes et fenêtres fermées à partir de 22h.



Salle des associations



Espace Carmin

TARIFS MATÉRIEL COMITÉ DES FÊTES

MATÉRIEL	Qté	Tarif association	Tarif commune	Tarif extérieur	Caution	Valeur estimée du matériel	Précaution d'emploi
Armoire frigorifique	1	Gratuit	Gratuit	Pas de loc.	Non	-	Reste à la salle des sports
Barbecue gaz (Bouteilles non fournies)	3	Gratuit	20€	30€	30€	1000€	Utilisation bouteille butane Rendre propre - Ne pas utiliser d'éponge à paille de fer
Fontaine a apéritif	1	Gratuit	30€	Pas de loc.	100€	100€	Rendre propre - Bien rincer
Gaufrier	5	Gratuit	Pas de loc.	Pas de loc.	Non	-	
Grande buvette (16m)	1	Gratuit	30€	60€	100€	4000€	Respecter le montage - Sécher les bâches avant de les plier Nettoyer les tablettes
Jeu de la grenouille	1	Gratuit	Gratuit	20€	Non	-	
Percolateur (30L)	1	Gratuit	15€	Pas de loc.	50€	150€	Ne pas faire tourner à vide Ne pas s'en servir comme bouilloire à eau
Pot à café (20L)	1	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Non	-	
Bouilloire (15L)	1	Gratuit	15€	Pas de loc.	50€	50€	Ne pas faire tourner à vide Ne pas mettre de café dedans
Bouilloire (30L)	1	Gratuit	15€	Pas de loc.	50€	100€	
Podium (60m²)	1	Gratuit	100€	150€	150€	-	
Sono	1	Gratuit	Pas de loc.	Pas de loc.	Non	2000€	Respecter le document d'utilisation
Tables, bancs, tréteaux (88 plastiques et 144 fer)	Au mètre	Gratuit	1€ le mètre	1,50€ le mètre	Non	-	
Vaisselle		Gratuit	Pas de loc.	Pas de loc.	Facturation art. manquants	Selon tableau de vaisselle	
Toilettes	1	Gratuit	30€	Pas de loc.	100€	500€	Rendre propre Suivre la notice du produit à mettre dans le réservoir
Barnum (3x3m)	2	Gratuit	20€	40€	100€	145€	Respecter la notice de montage Sécher les bâches avant de les plier et bien fixer au sol pendant l'utilisation

Pour plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter les employés communaux au 06 30 47 30 02
Si besoin de leur service pour le transport de tables et chaises : 15€ / trajet pour les Clesséens et 50€ hors communes.



PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS DE CLESSÉ

A.F.N - U.N.C	Jean SOULARD	05 49 72 06 60
Association de Parents d'Elèves	Céline INGREMEAU	06 63 09 68 93
Boule en bois Clessé « La bonne espérance »	Gilles DESOBEAUX	06 89 50 59 34
Boule en bois Laubréçais « La Vaillante »	Jacky MOTARD	05 49 72 44 63
Clessé Solidaire	Christine ROCHER	06 30 13 73 58
Club de l'Amitié	Gabriel MARQUIS	05 49 72 14 84
Comité des fêtes	Nicolas POUET Alban BOURREAU	06 37 51 62 80 06 89 84 01 88
Donneurs de sang	Christian SOULARD	06 30 99 97 80
Entente Sportive Boismé Clessé (E.S.B.C)	Jérôme BILLY Patrice GELIN	06 30 47 81 23 06 44 72 59 05
La Cie à Chant Tourné	Manu COURET	06 70 98 41 43
Loisirs et partage	Delphine BOISSINOT	06 99 02 86 54
Théâtre « Pieds au Plancher »	Daniel BARIBEAUD Serge GUINFOLLEAU	06 13 78 72 00 06 08 52 63 80
Cyclos randonneurs Clesséens	Dominique LIAULT	06 78 14 82 52

AUTRES NUMÉROS

Syndicat des Eaux du Val de Thouet (SEVT)	05 49 66 01 06
Urgence Dépannage (fuites)	06 86 92 63 07
SEOLIS (électricité)	09 69 39 79 01
SEOLIS (dépannage)	09 69 32 14 11
Assistante sociale	05 49 72 62 75
Centre anti-poison Bordeaux Centre anti-poison Angers	05 56 96 40 80 02 41 48 21 21
Gendarmerie	05 49 72 60 01



En cas de fortes odeurs émanant de la déchetterie d'Amailloux contactez le 08 00 81 39 13

En cas de bouchage du réseau eaux usées sur le domaine public contactez l'astreinte au 06 45 20 37 60

NOS CORRESPONDANTS PRESSE LOCALE

Cathy RICARD « La Nouvelle République »	06 67 44 56 19 cathy.ricard@bbox.fr
Didier CABANAC « Le Courrier de l'Ouest »	06 37 54 46 46 didier33cbn@hotmail.com

COMMERÇANTS & ARTISANS

ARTISTE - PEINTRE

RAVELEAU Jessie
www.jessie-raveleau-peinture.fr
06 85 85 14 27

DÉCOUPE LASER MÉTAL

EP LASERCUT PINHEIRO Estève
06 76 75 92 16
www.eplaser-cut.fr

MENUISERIE - PLACO

GERBIER Thierry
05 49 74 04 33 / 06 81 04 57 37
t.gerbier@orange.fr

BOULANGERIE - PATISSERIE

Boulangerie MARQUIS
05 49 72 01 11
Du mardi au samedi : 8h00 à 20h30
Dimanche : 8h00 à 13h30

DISCO MOBILE

Studio Night David TANCHÉ
05 49 72 07 11 / 06 84 55 80 37
tanche.david@orange.fr

MENUISERIE - PARQUETS ABL

BROSSARD Aurélien et Ludovic
06 52 33 49 61 / 06 70 06 64 86
aurel.brossard.ludo@gmail.com

CARRELAGE - FAÏENCE

BLANCHARD Jérôme
06 83 55 59 24
blanchard-carrelage@orange.fr

ÉPICERIE - BAR - TABAC - JOURNAUX - LOTERIE - RELAIS POSTE

Le Relais des 2 Moulins
FERNANDEZ Hortense
www.laboutiquedhortense.fr

NETTOYAGE BATIMENTS D'ÉLEVAGE LAVAGE FACADES, MURS, TERRASSES

TRAITEMENT ANTI - MOUSSES
SARL GRELLIER - GRELLIER Alexandre
05 49 72 15 98 / 06 83 05 34 52

CARRIÈRE

CARRIERE MOUSSET
05 49 72 06 44

05 49 65 30 23

Du Lundi au Samedi :
7h30 à 13h - 15h à 19h30
Dimanche : 8h à 13h - 17h à 19h30
Fermé le Mercredi

PEINTRE CAILLERET Peinture

CAILLERET Alexis
05 49 72 52 02 / 06 85 41 26 36
cailleretalexis@orange.fr
www.cailleret-peinture.fr

COIFFEUSE

Delph'coiff
(Salon de coiffure)
05 49 99 12 57

GARAGISTE

Garage TALBOT
05 49 72 01 16

PLACO - JOINTS

GERBIER Damien
05 49 74 01 43 / 06 78 77 81 99

COIFFEUSE

PLAUD Virginie
(à domicile)
06 30 68 99 16

GARAGISTE

EUROREPAR CLESSÉ AUTOMOBILES
05 49 72 01 01
garage@clesse-auto.fr

PLATRIER - PLAQUISTE JOINTEUR

MAROLLEAU François
06 45 49 86 65
fmarolleau1005@laposte.net

COOPÉRATIVE D'APPROVISIONNEMENT

CAVAC
05 49 72 08 42

MACONNERIE COUVERTURE

SARL AIGUILLON
05 49 95 60 31
sarlaiguillon@orange.fr

PAYSAGISTE

CREAVENIR PAYSAGE
BOCHE Pierrick
06 31 78 08 74

COUVERTURE ZINGUERIE

HUGEL Jordy
www.couverture-hugel.fr
07 82 77 99 97
hugel.couverture@gmail.com

MÉDECIN

MOREAU Jean-François
05 49 72 53 46

SALLE DE SPORTS

J.A Forme Santé
06 31 04 69 57
ja.formesante@gmail.com

CRÊPERIE

La Table de la Gare
07 62 38 32 69

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE TOUS TRAVAUX

CHEVRIER Joël
05 49 72 07 34 / 06 87 12 55 63
jochevrier@wanadoo.fr

VIDANGES FOSSES SEPTIQUES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les Vidanges Blanchoises
BLANCHARD Dominique
06 72 81 38 62



DESCOUT Jérôme	Les Champs Blancs	Volailles
EARL BERTIN	Bel-Air	Veaux
EARL COMET - Méta	Le Pin	Porcs
EARL GUITTON - Jacky et Nathalie	La Lande	Bovins viande - Caprins
EARL LA COUPE - Pérochon	La Coupe	Volailles - Cultures
EARL LE TILLEUL - Morin	La Lande	Ovins - Cultures
EARL LES ARCIES - Lemay	Les Arcies	Caprins - Ovins - Bovins viande
EARL LES 2 CLOCHERS - Houdemond	La Bodinière	Volailles
EARL LES 2 MULES - Houdemond	La Bodinière	
EARL J CHOUINARD	La Bodinière	Lapins
GAEC LES PRÉS DE LA COUTURE - Barranger	La Couture	Horticulture - Maraîchage
EARL LES PUYS - Hut	La Roche	Volailles
EARL RUTA	La Fichardière	Canards - Ovins
EARL VOLOVINE - Ingremeau	Touche-Muret	Ovins
GAEC CHAUSSEY	Haut Saint-Benoist	Culture - Volailles - Bovins - Viande
GAEC PROTEAU	Mongazon	Caprins
GAEC LES 3 CHENES - Poussard	Les Brosses	Caprins - Ovins - Volailles
GAEC LE MOULIN BAUDIN - Guérineau	Belle-Vue	Bovins viande et lait - Ovins - Culture
GUÉRINEAU Dominique	Les Brosses	Ovins - Culture
GRELLIER Patrice	Sainte-Marie	Bovins viande
HUT Alain	La Roche	Volailles
MAUPOINT Dominique	La Couaillère	Ovins
LES VERGERS DES JOUARDIÈRES - Touraine	La Pibolière	Cultures
SCEA BOCA NATURE - Touraine	La Pibolière	Cultures
SCEA TOURAINE Franck	La Pibolière	Cultures
EARL LES VERGERS DU PRÉ - Pérochon	La Coupe	Cultures
SCEA LE PLUMIER - Ingremeau	Touche-Muret	Volailles
SCEA SOULARD	La Couture	Volailles
SCEA CECO - Méta	Le Pin	Porcs - Cultures

Ne sont listés que ceux dont le siège d'exploitation est à Clessé
Si vous constatez une erreur ou un oubli, merci d'en informer la mairie.

PRODUCTEURS LOCAUX



Bières	LA GABARDE BIRTEGUE Jean-Marie Gamme de 10 bières Bio 06 28 32 05 75 contact@lagabarde.com	Liste des revendeurs sur www.lagabarde.com Partenaire local : le Relais des 2 Moulins à Clessé
Bières	LA FURIE DOUCE BERTRAND Julien - SAGE Pascal - BOUTET Sébastien Bières artisanales bio 05 49 74 86 21 contact@furie-douce.fr www.furie-douce.fr Facebook Bières Furie Douce	Boutique ouverte au 21 route de Moncoutant du lundi au vendredi de 10h à 18h Visite de la brasserie et consommation sur place de 17h à 20h tous les vendredis Liste des revendeurs sur le site Partenaire local : le Relais des 2 Moulins à Clessé
Horticulture Maraîchage Apiculture	GAEC LES PRÉS DE LA COUTURE BARRANGER Julien et DUPONT Léa Vente de plans de légumes - professionnels et particuliers 06 24 30 72 90 lespresdelacouture@gmail.com	Marché de Niort Label AB
Pommes	EARL LES VERGERS DU PRÉ PEROCHON Quentin et Jeanine Pommes, jus de pommes naturel et pétillant 05 49 72 14 71	Magasin ouvert à La Coupe du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h En période de cueillette, magasin ouvert uniquement de 9h à 12h Vente à cueillir dans les vergers à Fenioux, du 15/09 au 29/10, tous les après-midi en semaine et toute la journée les week-ends
Pommes Poire et céréales	SARL LES VERGERS DES JOUARDIÈRES TOURAINE Franck Pommes, poires, jus de pommes naturel et pétillant. Céréales et produits locaux 05 49 72 54 08	Magasin ouvert à La Pibolière du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h Vente à cueillir Présents sur différents marchés
Poulets bio	EARL LA COUPE PEROCHON Arnaud et Béatrice 06 41 60 54 00 - 06 48 29 12 25 earl.lacoupe@gmail.com	Vente de poulets Bio « prêt à cuire » A venir retirer à 1 La Coupe

CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES



Chambres d'hôtes Aux 2 Chèvres - 2 La Bonnelière :

- Chambre : 2 personnes, 1 chambre, internet et animaux acceptés
- Yourte-gîte : 4 personnes

Contact : Soizic GOURVIL et Filip FORGEAU au 05 49 80 30 10 ou 06 83 85 15 81 - www.auxdeuxchevres.com

Gîte Côté Jardin - 4 La Gare : 6/8 personnes, 2 chambres et animaux acceptés

Contact : Sébastien QUINAULT et Céline DIAS COUTO au 06 79 54 24 81

Gîte La Louisière : 6 personnes, 2 chambres et animaux acceptés

Contact : Christian et Alain GUIGNARD au 07 83 73 93 39 ou 06 32 09 35 91 ou 07 63 59 17 12 - gitelalouisiere@gmail.com

Gîte La Coin Caché - 2 Le Peu : 4 personnes, 2 chambres, internet

Contact : Andy - lecoincache79@gmail.com

Gîte Julia Roberts - 1 Les Bruyères : 6 personnes, 2 chambres, internet et animaux acceptés

Contact : Julianne et Robert au 06 70 42 73 33 ou 05 49 72 05 53 - soratra@orange.fr

Gîte de Belle Planche : 5 chambres, internet

Contact : François MAROLLEAU et Mélissa RIBEIRO au 06 74 37 98 47

CLESSÉ SOUS LA NEIGE



AGENDA 2026

JANVIER

Mercredi 7

Galette des rois
Espace Carmin
Club des aînés

Mercredi 14

Concours de belote
Espace Carmin
Club des aînés

Vendredi 16

Don du sang - Espace Carmin
Amicale donneurs de sang

Lundi 19

Cinéma
Clessé solidaire

Samedi 31

Spectacle d'hypnose
Espace Carmin
Loisirs et partage

Samedi 31

Concours de belote
Espace Carmin - *ESBC*

FÉVRIER

Mardi 17

Mardi gras - Tourtisseaux
Salle des associations
Club des aînés

Samedi 21 - 20h30

Théâtre - Espace Carmin
Pieds au plancher

Dimanche 22 - 14h30

Théâtre - Espace Carmin
Pieds au plancher

Samedi 28 - 20h30

Théâtre - Espace Carmin
Pieds au plancher

MARS

Dimanche 1^{er} - 14h30

Théâtre - Espace Carmin
Pieds au plancher

Vendredi 6 - 20h30

Théâtre - Espace Carmin
Pieds au plancher

Samedi 7 - 20h30

Théâtre - Espace Carmin
Pieds au plancher

Samedi 7

Atelier bien-être - Espace Carmin
Loisirs et partage

Mercredi 11

Concours de belote
Espace Carmin
Club des aînés

Vendredi 20 - 17h30 à 19h00

Portes ouvertes - Clessé
Ecole de Violine

Samedi 21

Clessé en jeu - Espace Carmin
Comité des fêtes

Samedi 28

Soirée dansante
Espace Carmin - *ESBC*

Samedi 28

Ouverture de la pêche
Plan d'eau de Clessé

AVRIL

Vendredi 3

Concours de palets à Boismé
ESBC

Mercredi 8

Concours de belote
Espace Carmin
Club des aînés

Dimanche 12

Ronde des moulins
Salle des sports
Cyclo randonneurs Clesséens

Lundi 13

Atelier récréatif
Salle des associations
Loisirs et partage

Mercredi 15

Pâtés de Paques
(pour les adhérents)
Espace Carmin
Club des aînés

Samedi 18

Tournoi des jeunes à Boismé
ESBC

MAI

Vendredi 8

Commémoration
Victoire Guerre 39/45

Mercredi 13

Concours de belote
Espace Carmin
Club des aînés

Mercredi 13

Les aînés en chanson
Clessé solidaire

Vendredi 24

Don du sang - Espace Carmin
Amicale donneurs de sang

Vendredi 29

Atelier yoga - Espace Carmin
Loisirs et partage

JUIN

Mercredi 10

Concours de belote
Espace Carmin
Club des aînés

Vendredi 19

Pique nique - Espace Carmin
Clessé solidaire

Samedi 20

Repas d'été - Espace Carmin
Club des aînés

Dimanche 21

Clessé en musique - Salle des sports
Comité des fêtes

Samedi 27 - 19h00

Lectures et spectacles au jardin
Cie du désordre

Dimanche 28

Fête de l'école
Salle des sports
Ecole de Violine

JUILLET

Vendredi 3

Tournoi inter-entreprise
Stade - Clessé
ESBC

Jeudi 9

Pique-nique - Salle des sports
Club des aînés

Samedi 11 - 19h00

Lectures et spectacles au jardin
Cie du désordre

Samedi 25 - 19h00

Lectures et spectacles au jardin
Cie du désordre

AOÛT

Samedi 8 - 19h00

Lectures et spectacles au jardin
Cie du désordre

Vendredi 14

Don du sang - Espace Carmin
Amicale donneurs de sang

Samedi 22 - 19h00

Lectures et spectacles au jardin
Cie du désordre

Dimanche 30

Clessé en rando
Salle des sports
Comité des fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 5 - 16h00

Lectures et spectacles au jardin
Compagnie du désordre

Mercredi 9

Concours de belote
Espace Carmin
Club des aînés

OCTOBRE

Jeudi 9

Don du sang - Espace Carmin
Amicale donneurs de sang

Mercredi 14

Concours de belote
Espace Carmin
Club des aînés

Samedi 17

Clessé en Rose - Espace Carmin
Comité des fêtes

Lundi 26

Atelier récréatif
Salle des associations
Loisirs et partage

NOVEMBRE

Dimanche 1^{er}

Fermeture de la pêche
Plan d'eau de Clessé

Mercredi 11

Commémoration
Armistice Guerre 14/18
Repas du CCAS

Jeudi 12

Concours de belote
Espace Carmin
Club des aînés

Samedi 28

Concours de belote
Espace Carmin
Loisirs et partage

DÉCEMBRE

Dimanche 6

Téléthon
Espace Carmin
Loisirs et partage

Mercredi 9

Concours de belote
Espace Carmin
Club des aînés

Vendredi 11

Jeux / AG / Bûche de Noël
Clessé solidaire

Samedi 19

Repas de Noël
Espace Carmin
Club des aînés